

Alger	: 16°	04°
Oran	: 18°	04°
Annaba	: 14°	08°
Béjaïa	: 14°	03°
Tamanrasset	: 21°	04°

ALGÉRIE-TUNISIE

M. Ouyahia reçoit le ministre tunisien de l'Intérieur

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE-ONU

M. Messahel rappelle l'importance d'une plus grande représentativité de l'Afrique au Conseil de sécurité

P. 6

LIBYE :

«Réunion tripartite des pays voisins le 5 mars au Caire»

P. 24

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA 6^E RM À TAMANRASSET

Gaïd Salah réitère l'engagement de l'ANP pour la tenue de l'élection présidentielle dans la quiétude

Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré hier à Tamanrasset, l'engagement de l'ANP à réunir "toutes les conditions nécessaires, permettant aux élections présidentielles de se dérouler dans un climat de quiétude et de sérénité".

P. 3



PRÉSIDENTIELLE 2019

M. Bouteflika déposera son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel le 3 mars prochain

P. 3

Des sit-in d'étudiants organisés dans plusieurs universités du pays

Des centaines d'étudiants ont organisé hier des sit-in à travers plusieurs universités à travers le pays, scandant des slogans pour le changement et la réforme, a-t-on observé sur place.

P. 3

AUDIOVISUEL

L'ARAV «n'a pas été dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement»

P. 3

SANTÉ

GRIPPE DE L'ENFANT

Une mutation génétique à l'origine de certains cas graves

P. p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE - RETOUR) : L'ES Sétif en mode «remontada» face à l'USM Annaba

L'ES Sétif, sèchement battue au match aller (2-0) en déplacement par l'USM Annaba, tentera de renverser la vapeur aujourd'hui à domicile (17h00) en quarts de finale retour de la Coupe d'Algérie de football.

P. 22

ÉDUCATION NATIONALE :

2^e session du concours professionnel de promotion aux grades supérieurs en mars

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition de 2 terroristes et découverte d'une cache d'armes de guerre à Tamanrasset

P. 24

CONSEIL DE LA NATION Installation des responsables des structures

Le Conseil de la Nation tiendra, ce matin à partir de 9h30, une séance plénière qui sera consacrée à l'installation des responsables des structures au niveau du Conseil, les vice-présidents et les bureaux des commissions permanentes, indique dans un communiqué le Conseil de la Nation.



Horaire des prières

Mercredi 21 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:48
Dohr	13:01
Asr	16:12
Maghreb	18:44
Isha	20:04



MOUDJAHIDINE Zitouni à Ouargla



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Ouargla. Au cours de cette visite, le ministre préside la commémoration du 57e anniversaire des manifestations du 27 février 1962.

COA Tirage au sort pour les journalistes qui prendront part aux JO de Tokyo

Le Comité olympique et sportif algérien (COA), organise cet après-midi à partir de 14h, la cérémonie de tirage au sort pour désigner les journalistes qui prendront part aux jeux olympiques de Tokyo 2020.

PARLEMENT L'APN participe aux travaux des commissions permanentes du PAP en Afrique du Sud

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux réunions des Commissions permanentes du Parlement panafricain (PAP) prévues à Midrand (Afrique du Sud) du 27 février au 09 mars, a indiqué hier un communiqué de l'APN. "Les réfugiés et les déplacés: vers des solutions durables au déplacements forcés en Afrique", thème principal du PAP en 2019 sera à l'ordre du jour des réunions des Commissions permanentes en prévision de la séance générale qui se tiendra ultérieurement, outre les programmes de chaque commission. L'APN sera représentée, à cette occasion, par le président du groupe parlementaire des indépendants, Lamine Osmani, le vice-président du PAP, Djamel Bouras et la députée Amira Salim en leur qualité de membres permanents au PAP.

AGRICULTURE ET PÊCHE M. Bouazghi en Tunisie

A l'invitation de son homologue Tunisien, M. Samir Taëb, le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkhal Bouazghi, a entamé hier une visite officielle en République tunisienne. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la consolidation de la coopération algéro-tunisienne dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche. M. Bouazghi, participera aux travaux de la 23ème Conférence de la Commission régionale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), dont les travaux ont débuté hier. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, prendra part également, le 28 février, au segment ministériel de la 18ème session de la Commission ministérielle maghrébine chargée de la sécurité alimentaire, qui sera précédée d'une réunion des experts, les 26 et 27 février.



LI AMNIKOU Emission consacrée à la sécurité routière

L'émission «Li Amnikoum», de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera ouverte demain jeudi 28 février à partir de 16h sur les ondes de la chaîne 1, aux questions des auditeurs en matière de sécurité routière.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	04°
Oran	18°	04°
Annaba	14°	08°
Béjaïa	14°	03°
Tamanrasset	21°	04°

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE Présentation de la pièce «Baccalauréat»

La pièce de théâtre «Baccalauréat», produite par le théâtre régional de Mostaganem Djilali Ben Abdelhalim, sera présentée demain jeudi 28 février à partir de 18h, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria.



JUSQU'AU 28 FÉVRIER À LA SAFEX 2^e Salon international dédiée à la sûreté, à la sécurité au feu et à l'urgence

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes (Safex), abrité jusqu'au 28 février, la 2e édition du salon international dédiée à la sûreté, à la sécurité au feu et à l'urgence organisé en Algérie et couvrant l'ensemble de la région nord-africaine. L'objectif de cet événement est de rassembler au même endroit pendant 3 jours tous les acteurs et professionnels du secteur de la sécurité industrielle et commerciale, de la sécurité des travailleurs, de la lutte contre l'incendie et des urgences. Business France, l'Agence publique au service de l'internationalisation de l'économie française participe à cette exposition spécialisée dans la sûreté, la sécurité ainsi que la prévention et la lutte anti-incendie, indique l'Ambassade de France en Algérie dans un communiqué. Le pavillon France est représenté par sept entreprises: Apro Industrie (spécialisée dans l'ingénierie du stockage de liquide), Systel (Spécialisée dans les systèmes de télécommunication pour les secours), Alligator (Spécialisée dans les systèmes de gestion des issues de secours), Neutronic (Spécialisée dans les équipements de sécurité incendie), Prevac France (Spécialisée dans la formation à la prévention des risques professionnels), Vdsys (Spécialisée dans les télécommunications et vidéosurveillance sans fil) et Vigidev (Spécialisée dans les systèmes de sûreté et contrôle d'accès).

RÉSERVE NATURELLE DE LEJDAR Lâcher de 500 antilopes et 1 500 outardes



Une opération de lâcher de 500 antilopes et de 1 500 outardes a été organisée, hier, au niveau de la réserve naturelle de la localité de Lejdar, relevant de la commune d'El Kesdir, située à 300 kms à l'Ouest de Nâama. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme soutenu par le bureau du Vice-Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis, Président du Conseil des ministres, Gouverneur de Dubaï, Cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum. Ce programme vise la protection des richesses faunistiques, le repeuplement des espèces menacées d'extinction et leur réintroduction dans un environnement propice comme l'avait souligné un membre de la délégation émiratite, Khaled Ben Suleiman, qui a supervisé cette opération, en présence du wali de Nâama Mohamed Hadjar.

LE 02 MARS À L'EGT CENTRE DU HAMMA Journée d'information sur «Les psychotropes et stupéfiants en officine»

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), organise samedi 2 mars à partir de 9h à l'EGT Centre du Hamma, une journée d'information sur «Les psychotropes et stupéfiants en officine»: actualité judiciaire et révision de la loi 04-18.



CHU D'ORAN Rencontre sur «L'éthique dans la nouvelle loi sanitaire»

Une rencontre axée sur les aspects éthiques de la nouvelle loi sanitaire est prévue aujourd'hui au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). La manifestation entre dans le cadre du cycle de conférences/débat organisé par l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES). Une centaine de jeunes praticiens sont attendus à cette session qui sera animée par des médecins légistes et un juriste sous le thème générique "Les aspects éthiques, bioéthiques et déontologiques de la nouvelle loi sanitaire algérienne".

PRÉSIDENTIELLE 2019: M. Bouteflika déposera son dossier de candidature le 3 mars prochain

Le directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika à la Présidentielle du 18 avril 2019, Abdelmalek Sellal a annoncé que M. Bouteflika "déposera son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel le 3 mars prochain".

Lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile à l'Hôtel El Ryadh de Sid Fredj (Alger), M. Sellal a déclaré que M. Bouteflika "déposera, le 3 mars prochain, son dossier de candidature à l'élection présidentielle aux côtés des autres candidats auprès du Conseil constitutionnel qui est une institution souveraine dans ses décisions". "Nul ne peut s'ériger contre l'application de la Constitution. Le Moudjahid Abdelaziz Bouteflika a le droit de se porter candidat à l'échéance du 18 avril", a-t-il dit, ajoutant que "le droit à la candidature est

garanti à tout Algérien par la Constitution, un acquis qu'il faut préserver et respecter dans le cadre des lois de la République et de l'action démocratique". Sellal a mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité de "consacrer le régime républicain qui est le fruit de la Déclaration du 1er novembre 54 et des sacrifices des martyrs du devoir national", soulignant l'impératif de "mener une campagne électorale propre pour le candidat Abdelaziz Bouteflika".

La société civile participera massivement à la conférence nationale de consensus que le pré-



sident Abdelaziz Bouteflika compte organiser s'il est réélu, pour "défendre la démocratie participative, vu que cette conférence intéresse toutes les franges de la société et pas uniquement les partis politiques", a-t-il déclaré.

Abdelaziz Bouteflika parachèvera son action par l'édification d'une Algérie forte au mieux des intérêts des générations montantes, a ajouté M. Sellal, appelant la société civile qui le soutient à être présente sur le terrain.

Des sit-ins d'étudiants organisés à travers plusieurs universités du pays

Des sit-ins ont été organisés hier par des étudiants à travers plusieurs universités du pays, revendiquant le changement et la réforme, a-t-on constaté. A Alger, des rassemblements ont été organisés au niveau de l'Université des sciences technologiques Houari Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar, à la Faculté centrale, à la Faculté des sciences de l'information et de la communication et à la faculté de médecine, ainsi qu'aux Universités de Dely Brahim et de Bouzareah, où les étudiants brandissaient le drapeau national et des banderoles revendiquant le changement et la



réforme, tout en scandant des slogans exhortant le président sortant, à renoncer à sa candidature pour la présidentielle du 18 avril. Au niveau régional, des manifestations similaires ont été organisées, à travers les Universités et centres universitaires dans plusieurs wilayas. Encadrés par un important dis-

positif sécuritaire, pour prévenir d'éventuels dérapages, ces rassemblements pacifiques ont été organisés dans le calme. "La Constitution garantit au citoyen de manifester pacifiquement dans le cadre de la loi", avait affirmé, lundi, M. Ouyahia à l'occasion de la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN), soulignant que "les marches populaires de vendredi dernier étaient pacifiques". Ouyahia avait également appelé, à ce propos, l'ensemble des citoyens à "faire preuve de vigilance, afin d'éviter tout éventuel dérapage lors de ces marches"

AUDIOVISUEL L'ARAV "n'a pas été dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement"

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a indiqué hier dans un communiqué qu'elle "n'a pas été dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement", relevant qu'elle "ne peut fonctionner normalement que si les Pouvoirs publics concernés satisfont à leurs obligations en matière de mise en ordre du paysage audiovisuel". "Le législateur a voulu faire de l'ARAV une institution indépendante pour lui assurer un poids et une autonomie de décision. A ce jour, et malgré l'annonce faite en septembre 2017 par le Premier ministre devant l'Assemblée populaire nationale, l'ARAV n'a pas été dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement, la question de son statut et son budget demeurant en suspens", précise la même source. Le communiqué ajoute que "l'ARAV ne peut fonctionner normalement que si les Pouvoirs publics concernés satisfont à leurs obligations en matière de



mise en ordre du paysage audiovisuel", relevant que "la loi stipule que ce sont ces Pouvoirs publics, et eux seuls, qui ont l'autorité pour lancer les appels à candidature, en précisant le nombre de chaînes dont le pays souhaite se doter". "Ce n'est qu'une fois la compétition lancée, que l'ARAV prend en charge l'opération de mise en conformité et de validation des documents présentés. Or, à ce jour, aucun appel à candidature n'a été lancé", souligne l'Autorité, faisant observer que "ce sont principale-

ment ces deux points qui ont empêché l'ARAV de prendre un départ sérieux dans une activité encadrée par la loi". Le communiqué de "l'ARAV est intervenu après que le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, eut évoqué dans la version écrite de la Déclaration de politique générale du gouvernement que cette Autorité est impuissante, n'arrivant pas à exercer réellement son mandat". "Ce diagnostic est pertinent et l'ARAV considère que trente-deux mois après son installation officielle, le constat est pa-

rent : son bilan est très en-deçà des attentes générales et de ses propres ambitions", souligne le communiqué de cette instance. "L'ARAV ne peut, pour autant, que se réjouir de l'alerte contenue dans la Déclaration du Premier ministre qui sonne comme une autocritique partagée, et répond à une volonté de prendre en charge en toute légalité la mise à niveau du paysage audiovisuel national et son intégration dans le cadre du dispositif réglementaire et législatif en vigueur", conclut le com-

ARMÉE Gaïd Salah réitère l'engagement de l'ANP pour la tenue de l'élection présidentielle dans la quiétude



Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré hier à Tamanrasset, l'engagement de l'ANP à réunir "toutes les conditions nécessaires, permettant aux élections présidentielles de se dérouler dans un climat de quiétude et de sérénité". Le général de Corps d'Armée a également affirmé, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la 6e Région militaire, que l'Algérie a payé un lourd tribut afin de recouvrer sa sécurité et sa stabilité, et que la préservation de cet acquis très cher devrait être au moins à la hauteur de ce prix payé, réitérant son engagement personnel à réunir toutes les conditions favorables au bon déroulement des prochaines élections présidentielles dans un climat de quiétude, de sérénité, de sécurité et de stabilité, indique un communiqué du MDN. "Le bon sens et le raisonnement juste et objectif nécessitent forcément d'observer et de considérer le bilan sécuritaire réalisé, après les années sombres par lesquelles est passée l'Algérie. Ce bilan témoigne du prix onéreux payé pour le recouvrement de la sécurité de l'Algérie et de sa stabilité et confirme le degré de cohésion entre le peuple et son Armée, et leur lien solide effectif et moral, et affirme que leurs chemins se rejoignent, que leur destin est le même et que leurs visions convergent, voire s'unissent vers un même avenir. Ils constituent une seule et même entité car ils appartiennent à la même Nation. Tel est le secret de la ferme détermination et de la grande volonté qui ont permis de recouvrer la sécurité du pays, et de le délivrer des griffes du terrorisme sordide.

Partant de cette solide persévérance, qui nous caractérise au sein des Forces Armées, pour préserver l'Algérie et la protéger de tout danger, je me suis engagé personnellement, en tant que responsable au sein de l'Armée nationale Populaire, devant Allah Le Tout-Puissant, le Peuple et Son Excellence, Monsieur le Président de la République, à réunir toutes les conditions nécessaires, permettant aux élections présidentielles de se dérouler dans un climat de quiétude, de sérénité, de sécurité et de stabilité", a-t-il ajouté. "En cette honorable occasion, je tiens à rendre hommage à la teneur du message de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, adressé à la Nation à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union Générale des Travailleurs

Algériens et de la Nationalisation des hydrocarbures, pour ses propos honorables à l'adresse de l'Armée Nationale Populaire", a-t-il dit.

Pour le vice-ministre de la Défense nationale, "les résultats réalisés par l'Armée Nationale Populaire au niveau de nos frontières sud, à l'instar de toutes nos frontières nationales, voire à travers l'ensemble de notre territoire national, sont le fruit d'une vision globale de la sécurité, qui a été adoptée par le Haut Commandement de l'ANP. La mission d'asseoir et de préserver la sécurité de notre pays requiert une application stricte et minutieuse de cette vision pertinente aux dimensions stratégiques claires, dont la finalité est de garantir au peuple algérien le droit de vivre dans la paix et sécurité, et qui considère ce devoir sacré comme étant des responsabilités qui incombent à l'ANP, conformément à ses missions constitutionnelles, dont elle s'honore d'accomplir et de mener à bien".

Dans le cadre de l'inspection périodique des unités militaires implantées le long de la frontière Sud du Pays et le suivi de l'exécution du programme de l'année de préparation au combat 2018/2019, à travers l'ensemble des unités de l'ANP, le Général de Corps d'Armée effectue une visite de travail et d'inspection aux secteurs et unités de la 6e Région Militaire à Tamanrasset. La visite a été entamée à partir de la frontière de l'extrême Sud du Pays, par l'inspection des unités du Secteur Opérationnel Bordj Badji Mokhtar, où le Général de Corps d'Armée, et après la cérémonie d'accueil, a inauguré une nouvelle unité de la Défense Aérienne du Territoire.

Le Général de Corps d'Armée a tenu également, en compagnie du Général-Major Mohamed Adjroud Commandant de la 6e Région Militaire, une rencontre avec les personnels de ces unités, à l'occasion de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les unités de la Région via visioconférence, à travers laquelle il a salué les efforts laborieux et persévérants consentis sur le terrain, par les éléments de l'ANP dans cette zone frontalière sensible, en guise de loyauté à leur peuple et à leur pays l'Algérie. Des efforts qui reflètent leur grand esprit patriotique et leur attachement au message des vaillants chouhada.

À l'issue de cette rencontre, le Général de Corps d'Armée a écouté les interventions des personnels de la Région qui ont réitéré leur engagement et leur loyauté envers leur Armée, leur peuple et leur Pays, l'Algérie.

PARLEMENT: Déclaration de politique générale: les députés appellent à la poursuite de la réforme politique et à la levée du gel sur les projets

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, hier, à la préservation des acquis réalisés et à la poursuite des réformes politiques, alors que d'autres députés ont plaidé pour la levée du gel sur les projets, afin d'améliorer le niveau de vie du citoyen.

Poursuivant le débat de la Déclaration de politique générale du gouvernement, lors d'une plénière présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'APN, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des membres du gouvernement, les députés ont affirmé que «la conjoncture actuelle du pays exige la préservation des acquis réalisés, notamment la sécurité et la stabilité nationales».

Dans ce cadre, les interventions des députés de la majorité parlementaire ont porté sur «la nécessité de préserver les acquis, d'approfondir les réformes politiques et de faire face aux différents défis principalement les défis sécuritaires».

A ce propos, la députée Imane Mestfaoui (FLN) a mis l'accent sur «l'importance d'approfondir les réformes politiques inscrites dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant la consolidation de la démocratie et la garantie des libertés individuelles et collectives».

Pour sa part, le député Abderrazak Terbeche (FLN) qui a valorisé le contenu de la Déclaration de politique générale du gouvernement, notamment le volet relatif aux réformes opérées dans le secteur de la justice, a rappelé, dans ce cadre, les lois promulguées en matière de consolidation des fondements de l'Etat de droit, ayant contribué à l'enrichissement de la législation, appelant à «la préservation des acquis réalisés et à la poursuite des réformes».

Dans le même contexte, les députés Kamel Bouchoucha et Taouas Mourad (RND) ont salué le contenu de la Déclaration de politique générale du Gouvernement, la qualifiant de «document englobant des chiffres qui reflètent la réalité des efforts consentis pour la mise en œuvre du programme du Président Bouteflika, visant la consolidation de l'Etat de droit et la relance de l'économie nationale».

Les deux députés ont appelé à «la conjugaison des efforts des forces vives du pays pour poursuivre et approfondir les réformes devant réaliser le développement durable et préserver les acquis de la sécurité et de la stabilité nationales notamment en cette conjoncture marquée par des défis nationaux et internationaux».

Les interventions de TAJ et du MPA ont porté sur «l'importance de reconnaître les réalisations indéniables accomplies», appelant, au même temps, à l'impératif de «bannir le discours défaitiste en milieu juvénile».

D'autres membres de la chambre basse ont fustigé la Déclaration de politique générale, appelant à la levée du gel sur plusieurs projets pour remédier aux différents problèmes dont le chômage.

Pour sa part, le député Lakhdar Ounhani (Union Nahda-Adala-Bina), a appelé à la levée du gel sur les projets notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation nationale et de la jeunesse, soulignant la nécessité de prendre en charge les contrats de pré-emploi.

A ce propos, le député Yahia Bnine (MSP) a indiqué que la Déclaration de politique générale englobait «des chiffres ne reflétant pas la réalité et dénués de crédibilité», mettant en avant l'impératif d'«œuvrer sérieusement à créer des postes d'emploi à travers la levée du gel sur les projets».

Qualifiant, de son côté, cette déclaration de «non conforme à la réalité», vu les chiffres erronés avancés, le député Fethi Kouchi (PT) a plaidé pour «la prise en charge des travailleurs dans le cadre des contrats de pré-emploi et du filet social».

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE: Appui de la majorité des députés et appel à remédier aux insuffisances d'ordre économique

La majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) a appuyé la Déclaration de politique générale du gouvernement, présentée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour garantir la continuité au pays dans les domaines du développement et remédier à certaines lacunes.

Lors d'une séance nocturne, présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'APN, en présence des membres de l'exécutif, les députés ont évoqué, lors du débat de la Déclaration de politique générale du gouvernement, les acquis réalisés ces dernières années, appuyant le contenu de cette Déclaration.

A ce propos, ils ont appelé à remédier aux insuffisances constatées dans plusieurs domaines économiques et à la nécessité d'associer tous les acteurs au processus de relance de l'économie nationale.

Dans ce cadre, le député Bekai Hemal (MPA) a dit appuyer le contenu de la Déclaration de politique générale du gouvernement, valorisant les acquis réalisés ces dernières années.

«En dépit des efforts consentis, il demeure encore des insuffisances à corriger», a-t-il estimé, citant, à titre d'exemple, l'exacerbation du chômage notamment chez les jeunes.

De son côté, la députée Houria Mounia Laouadi (RND) a mis en avant les progrès réalisés en Algérie notamment lors des cinq dernières années, «riches» en réalisations, et ce en dépit de la chute des cours du pétrole,



plaidant pour «l'intensification des efforts» afin d'assurer la continuité au pays.

Pour sa part, la députée Chafika Ferarria (Union Ennahda-Adala-Bina) a appelé à être à l'écoute des revendications du peuple et à ouvrir un dialogue «sérieux» avec l'ensemble des acteurs, en vue de construire l'avenir de l'Algérie, en s'interrogeant sur le devenir de la politique de diversification économique.

Le député Mohamed Hallali (Indépendants) s'est félicité des acquis indéniables réalisés dans plusieurs secteurs, estimant nécessaire de redoubler d'efforts et de promouvoir certains secteurs névralgiques tels que l'agriculture qui constitue «l'une des principales alternatives

économiques». Il a plaidé, également, pour la levée du gel sur un nombre de projets.

La députée Meriem Messaoudani (MSP) a déploré, quant à elle, la dégradation de la situation économique du pays, en raison d'une mauvaise gestion, et ce en dépit des quelques acquis réalisés dans plusieurs secteurs.

Pour Lakhdar Brahimi (MSP), le Gouvernement n'a pas réussi à créer un «véritable» développement et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

De son côté, la députée Karima Athmane (TAJ) a mis en avant les réalisations accomplies durant ces dernières années, ainsi que la politique de réforme initiée par les Pouvoirs publics, estimant qu'en dépit de tous ces

économiques». Il a plaidé, également, pour la levée du gel sur un nombre de projets.

La députée Meriem Messaoudani (MSP) a déploré, quant à elle, la dégradation de la situation économique du pays, en raison d'une mauvaise gestion, et ce en dépit des quelques acquis réalisés dans plusieurs secteurs.

Pour Lakhdar Brahimi (MSP), le Gouvernement n'a pas réussi à créer un «véritable» développement et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

De son côté, la députée Karima Athmane (TAJ) a mis en avant les réalisations accomplies durant ces dernières années, ainsi que la politique de réforme initiée par les Pouvoirs publics, estimant qu'en dépit de tous ces

directes" tels que le e-commerce, la réforme du système bancaire et la révision de la loi sur la monnaie et le crédit.

Du même parti, le député Omar Amer a également fustigé les politiques adoptées par le gouvernement dans certains secteurs ainsi que la non atteinte de l'autosuffisance et la poursuite de la dépendance extérieure en matière d'approvisionnement en viandes, céréales et lait.

Quant à la députée du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), elle a critiqué la déclaration de politique générale aussi bien dans la forme qu'au fond, soulignant que «les chiffres indiqués ne reflètent pas les vraies conditions de vie du citoyen.»

Abondant dans le même sens, Noua Chetouh, de la même formation politique, a indiqué que «la constitution prévoit l'examen de la politique annuelle du gouvernement et non pas du bilan des vingt dernières années».

Le député Fathi Kouchi (parti des travailleurs) a appelé le gouvernement à «présenter des chiffres réels et récents», fustigeant la déclaration de politique générale qui, a-t-il dit, «n'a pas évoqué les politiques économiques engagées».

Le débat autour de la déclaration de politique générale se poursuivra jusqu'à mercredi, alors que les réponses de M. Ouyahia aux questions et préoccupations des députés sont programmées pour jeudi après-midi.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait présenté, lundi, la Déclaration de politique générale devant les membres de l'APN.

La Déclaration de politique générale comprend six chapitres relatifs au bilan du gouvernement dans les différents secteurs, rappel-t-on.

APN: Avis mitigés autour de la déclaration de politique générale du gouvernement

Les avis des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), étaient mitigés, hier à Alger, autour de la déclaration de politique générale, entre ceux qui se sont félicités de son contenu et d'autres qui l'ont critiqué, et ce lors d'une plénière présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'APN, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des membres du gouvernement.

Dans le cadre de la poursuite du débat autour de la déclaration de politique générale du gouvernement, pour la zème journée consécutive, les députés ont évoqué le teneur de ladite déclaration tant au niveau de la forme que du fond.

A ce propos, certains députés ont estimé que la déclaration «résume de grandes réalisations accomplies, renferme des indices positifs et une vision prospective prometteuse», tandis que d'autres l'ont qualifié de «campagne électorale anticipée au profit du candidat Abdelaziz Bouteflika».

Intervenant lors de la séance consacrée au débat, la députée Imen Arada du parti du Rassemblement national démocratique (RND), a indiqué que la Déclaration de politique générale a présenté en son volet économique, «des indices positifs des réalisations enregistrées dans les différents secteurs et une vision stratégique élargie des paris de l'avenir», saluant «les choix stratégiques du gouvernement, notamment en matière de mobilisation des ressources financières intérieures et le recours au financement non conventionnel, à même d'impulser le développement».

Le député Sid Ahmed Abteiri de même parti, a estimé, pour sa part, que ladite Déclaration «est intervenue dans des circonstances difficiles mais inévitables»,

relevant à ce propos, que les chiffres et les indices qu'elle contient, «témoignent» des efforts fournis par les gouvernements successifs à la faveur de l'impulsion du développement national, ajoutant que le document a évoqué le bilan des vingt (20) années et se veut «un éclaircissement de l'opinion publique quant aux réalisations accomplies lors des deux dernières décennies et n'est pas une campagne électorale anticipée au profit du président de la République, comme le relayaient certains».

Dans ce même contexte, le député Elhocine Dellali du parti Tajamoua Amel El Djazair (TAJ), a salué les «grandes réalisations économiques» accomplies depuis 1999, telles que les projets de développement, le paiement anticipé de la dette extérieure, ainsi que les évolutions qu'avait connues la production nationale industrielle et agricole.

Saluant, de son côté, le teneur de la Déclaration de politique générale, la députée Hayet Benchouche de l'Alliance nationale républicaine (ANR), a appelé à la nécessité d'«accélérer la relance des réformes et du parachèvement des politiques engagées par le gouvernement au profit de l'économie nationale, à travers le soutien à la production industrielle et agricole et la relance du Partenariat public-privé, drainer les investissements étrangers, mobiliser les ressources financières intérieures, réformer le secteur financier et bancaire et lutter contre l'évasion fiscale». Pour sa part, le député El Houari Tighersi du parti du Front de libération nationale (FLN) a appelé le gouvernement à «prendre en considération les revendications économiques du peuple, notamment celles des jeunes», fustigeant «l'échec de l'application des politiques

RÉSEAU ÉLECTRIQUE: Guitouni : « Accélérer la digitalisation pour réussir l'intégration des énergies renouvelables »

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité d'accélérer la digitalisation afin de réussir l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique national.

«Les avancées réalisées dans le renforcement du système électrique algérien sont indéniables. Il reste à présent de franchir un pas décisif dans la modernisation de nos réseaux de façon à ce que notre pays puisse réussir l'intégration de l'important programme national des énergies renouvelables», a souligné M.Guitouni dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère Zoubir Djouabri lors de la Conférence algérienne des grands réseaux électriques organisé par l'Association des réseaux électriques à haute tension en Algérie (Arelec).

Selon le ministre, l'enjeu est de mettre en oeuvre les meilleures voies pour une intégration optimisée des flux électriques d'origine éolienne ou solaire.

Cette intégration doit se faire, poursuit-il, en évitant d'altérer la qualité de service en optimisant l'acheminement de l'électricité sur le grand territoire du pays et en recourant aussi à la géo-localisation des incidents à distance.

Dans ce sens, M. Guitouni a considéré que la gestion des réseaux électriques ne pouvait pas faire l'économie de l'optimisation et de la modernisation qu'en s'appuyant sur deux piliers essentiels: «une vigueur habile dans l'engineering avec la nécessaire option de l'intégration nationale et la force innovante des systèmes d'information et de la digitalisation».

«Le temps des grandes dépenses et des réalisations en nombre est terminé».

Aujourd'hui, le maître mot est l'optimisation des capacités et leur multiplication en y intégrant une multitude de technologies numériques et optiques de pointe», a-t-il insisté. A ce propos, le ministre a appelé les filiales du groupe Sonelgaz, le Gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (GRTE) et la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG) à réviser leurs cahiers des charges relatifs à la réalisation des grands projets et des projets complexes des transmissions électriques afin qu'ils soient réalisés «dans les règles de l'art» en intégrant



les percées technologiques.

Les maîtres d'oeuvre de ces projets doivent aussi intégrer la vision prospective et les décisions structurelles de l'Etat comme l'intégration des énergies renouvelables et l'impératif de l'efficacité énergétique dans l'élaboration des cahiers des charges, a-t-il soutenu.

M. Guitouni a appelé également le GRTE à l'élaboration d'une politique et des plans d'action d'une maintenance performante des ouvrages: «J'aimerais que le volet de la maintenance soit examiné et que vos politiques de maintenance soient affichées avec des objectifs quantifiables et des délais».

De son côté, le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, a affirmé que la digitalisation offrirait aux gestionnaires de transport de l'électricité et au distributeur l'opportunité d'optimiser leurs prestations de services et de les faire évoluer par les nouveaux outils technologiques comme levier-clé permettant d'accroître leurs performances.

«Avec l'évolution de la politique énergétique, de ses objectifs, des modes de production et de consommation, l'utilisation des réseaux change de nature et le gestionnaire du réseau doit mettre en œuvre de multiples innovations donnant corps à divers concepts pour accompagner ce bouleversement et refléter

à la fois les missions de services public et les nouvelles fonctionnalités offertes», a-t-il soutenu.

Quant au président de l'Arelec, Abdelhamid Rais, il a souligné l'importance de créer les liens entre la communauté universitaire, les industriels et les opérateurs électriques, afin de développer un réseau électrique «performant et intelligent mais aussi respectueux de l'environnement».

«La concrétisation de ce plan, tout en alliant innovation, introduction de nouvelles techniques d'exploitation, de maintenance, de téléprotection et de réglage dans le respect des exigences techniques, sécuritaires et environnementales, constitue un challenge pour le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité. Ce défi est d'autant plus important avec l'intégration des énergies renouvelables intermittentes» a-t-il indiqué.

Organisée sous le thème «Le réseau de transport à l'ère de la transition énergétique», la Conférence algérienne des grands réseaux électriques regroupe du 26 au 28 février des dizaines d'experts algériens et étrangers dans l'objectif d'échanger sur les enjeux et problématiques techniques en relation avec la production, le transport de l'électricité ainsi que la gestion du réseau électrique.

TIZI-OUZOU: Une enveloppe de plus de 260 mds de dinars pour le développement local

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié entre 2000 et 2018 d'une enveloppe financière de plus de 260 milliards de dinars pour la réalisation de projets qui auront un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a indiqué le wali, Abdelhakim Chater.

Ce montant est destiné à la réalisation de différents projets inscrits à la faveur des plans communaux de développement et des programmes sectoriels déconcentrés, a précisé le chef de l'exécutif local qui avait effectué lundi une visite de travail dans cinq communes des daïras de Ouacifs et d'Ath Yenni.

Ce montant, a-t-il observé, ne comprend pas les projets structurants centralisés tel que les barrages, les hôpitaux, les grands projets autoroutiers, le complexe sportif de 50 000 places et le téléphérique.

Le wali qui avait écouté les préoccupations des habitants, notamment les jeunes, des communes d'Ath Yenni, Iboudrarène, Ouacifs, Ait Boumahdi et Ait Toudert, a rassuré les populations de ces localités, ainsi que tous les habitants des 67 communes, que leurs attentes en matière de développement «sont prises en charge» et que «les projets sont inscrits par ordre de priorité en commençant par des secteurs directement liés à l'amélioration de leur cadre de vie tel que les travaux publics, l'hydraulique, l'énergie et la jeunesse et sports».

M. Chater a indiqué qu'une enveloppe de 1,2 milliard de DA a été mobilisée sur la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et qui permet aux collectivités locales de réaliser des programmes d'équipement et d'investissement, à l'effet d'aider à leur développement, notamment le développement des zones à promouvoir.

«Il s'agit d'importantes dotations budgétaires qui ont été accordées à la wilaya, et les citoyens ressentent l'amélioration de leur cadre de vie, notamment en matière d'accès à l'énergie et à l'eau, de réhabilitation et de densification du réseau routier, de renforcement des structures de jeunesse et de l'éducation», a-t-il ajouté, en observant que s'il y a des carences «elles seront prises en charge progressivement».

Lors de sa visite à Ath Yenni, l'une des communes les moins peuplées de la wilaya, M. Chater a fait savoir que les trois localités de cette daïra ont bénéficié au titre de l'exercice 2019 d'un montant global de 110,6 millions de DA pour le lancement de 32 projets.

Le programme de développement local est destiné aussi aux zones reculées et montagneuses afin de «réaliser un équilibre et une équité en la matière entre les régions».

La densité d'habitants «n'est pas prise en considération lors de l'inscription de projets», a-t-il tenu à préciser. Le chef de l'exécutif de Tizi Ouzou qui a visité une salle omnisports, en cours de réalisation dans la commune natale de l'écrivain Mouloud Mammeri, a indiqué que «la jeunesse et les sports est un secteur qui permet aux jeunes de s'épanouir et d'éviter de s'adonner à des pratiques nuisibles pour la société».

Cette salle dotée, d'une enveloppe de 200 millions de dinars et dont la réception est prévue pour la mi-juin, sera renforcée d'un stade qui sera réalisé pour un montant de 80 millions de DA. Lors de sa visite, le wali a procédé à la mise en service du gaz au profit de 680 foyers au chef-lieu de la commune d'Ait Boumahdi.

Il rappelé à l'occasion le dégel du projet de réalisation d'un gazoduc entre Bejaia et Tizi-Ouzou et qui permettra au trois communes de Zekri, Akerrou et Ait Chafaa de disposer de cette commodité, sachant que les 64 communes restantes de la wilaya bénéficieront de cette énergie.

M. Chater a visité et inauguré des projets relevant des secteurs du logement, du tourisme, de la solidarité de l'éducation et de la poste et donné des instructions pour, notamment, le respect des délais contractuels et la qualité des travaux.

Dans la ville de Ouacifs, il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle dédiée à la mémoire du moudjahid Hocine Ait Ahmed et s'est recueillie à sa mémoire.

Guitouni: Les capacités de production augmenteront à 33.000 MW en 2022

Les capacités de production de l'électricité en Algérie passeront à 33.000 MW en 2022, contre 21.000 MW actuellement, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. «Nous pouvons être fiers d'avoir multiplié par quatre les capacités de production de l'électricité qui s'établissent aujourd'hui à près de 21.000 MW, contre seulement 6.000 MW en 1999 et nous irons encore plus loin car nous comptons mettre en service d'autres projets pour atteindre les 33.000 MW en 2022», a souligné M. Guitouni dans une allocution, lue en son nom par le chef de cabinet du ministre, Zoubir Djouabri, lors

de la Conférence algérienne des grands réseaux électriques organisé par l'Association des réseaux électriques à haute tension en Algérie (Arelec).

Ces investissements permettent de répondre à la croissance continue de la consommation nationale, souligne le ministre.

Toutefois, une partie de ces capacités sera destinée à l'exportation, a affirmé le P-dg du groupe, Mohamed Arkab, dans une déclaration à la presse en marge de la conférence.

Selon lui, le renforcement actuellement du réseau national haute tension, et très haute tension, permettra de vendre de l'électricité algérienne à

l'étranger. «Nous organisons notre marché local pour améliorer notre réseau, afin qu'il soit capable de transporter de l'électricité sur de longues distances vers des marchés extérieurs, européens en particulier», a-t-il déclaré.

Concernant le programme national des énergies renouvelables, M. Arkab a fait savoir que Sonelgaz avait formé plus de 300 ingénieurs spécialisés dans ce domaine afin de se préparer à la mise en œuvre de ce programme qui prévoit l'installation de 22.000 MW de sources renouvelables d'ici 2030.

A noter que 400 MW en solaire et éolien ont été réalisés par le groupe Sonelgaz

et sont déjà connectés au réseau national.

Un appel d'offres national avait été lancé en novembre dernier pour la réalisation de plusieurs centrales électriques solaires photovoltaïques, dont la capacité totale est de 150 MW.

Cette puissance sera augmentée de 50 MW par le programme d'hybridation de toutes les centrales diesel de Sonelgaz et qui alimentent actuellement les réseaux isolés du grand Sud de l'Algérie.

De son côté, Sonatrach a engagé un ambitieux programme de solarisation d'une capacité de 1.300 MW couvrant 80% des besoins de ses sites pétroliers.

SAHARA OCCIDENTAL: Le respect des frontières et l'autodétermination sont les fondements de base de l'UA dans le règlement du conflit

Les principes du respect des frontières et de l'autodétermination sont les fondements de base de l'Union africaine (UA) dans la résolution du Sahara occidental conformément à sa constitution, a réitéré hier le ministre des Affaires étrangères.

Intervenant sur les ondes de la radio algérienne (Chaîne III) lors d'une émission sur les réalisations de la Diplomatie algérienne entre acquis et défis à venir, M. Messahel a rappelé que la question du Sahara occidental relève avant tout du domaine et du ressort exclusif des Nations unies, et est la priorité de l'Afrique étant donné qu'il s'agit du dernier territoire du continent non-autonome.

«Elle est la priorité des Africains parce que l'Afrique dans sa construction, a indiqué le ministre en référence à la constitutive, il y a deux principes sur lesquels l'UA est extrêmement vigilante : le principe du respect des frontières héritées après l'indépendance et celui de l'autodétermination», a-t-il affirmé.

«Ce sont les deux piliers fondamentaux et cardinaux autour desquels se construit l'UA», a-t-il ajouté, rappelant que la question figure à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Union africaine (UA).

Interrogé sur l'engagement des Etats-Unis à résoudre le conflit sahraoui depuis l'arrivée du président américain Donald Trump, et notamment après la récente visite d'une délégation du Congrès américain au camp Chadid El-Hafedh des réfugiés sahraouis, il a constaté que les Américains aujourd'hui «mettent la pression sur les parties car c'est une question qui a trop duré».

«Nous avons fait le constat, c'est une question qui a trop duré et qui doit trouver sa solution. Les Etats-Unis aujourd'hui font de la pression sur toutes les parties au conflit pour qu'elles puissent aller vers une solution dans le cadre des résolutions des Nations unies», a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

«Cela est une bonne chose que des pays membres du Conseil de sécurité fassent pression sur les deux parties politiques (Front Polisario et Maroc, ndr) pour qu'elles puissent arriver à trouver une solution fondée sur le droit à l'autodétermination», s'est-il réjoui.

Dans ce sens, il a expliqué qu'aujourd'hui il est demandé aux pays voisins comme l'Algérie et la Mauritanie d'apporter leurs contributions.

«L'Algérie a toujours été un pays qui a accompagné les efforts des Nations unies dans le cadre de la recherche de solution en qualité de pays voisin», a-t-il appuyé rappelant, dans ce contexte, que la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est un pays fondateur de l'UA et membre à part entière de l'organisation.

A une question sur les «manœuvres marocaines d'impliquer l'Algérie dans ce conflit comme partie prenante», le ministre a réitéré la position de l'Algérie en tant que pays voisin et non une partie prenante.

«Ils peuvent penser ce qu'ils veulent, la réalité est toute autre, ils savent que ne nous sommes pas impliqués et qu'on est un pays voisin (...) je suis témoin, j'ai fait toutes les réunions sous l'égide de James Baker en passant par tous les représentants personnels de l'ONU, on a toujours été présents en qualité de pays voisin», a conclu le ministre.

Présent depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, éligibles à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée par le Maroc depuis 1975 avec l'appui de la France.

UNION DU MAGHREB ARABE (UMA): L'Algérie continuera à appeler à une intégration économique régionale

L'Algérie continuera à appeler à une intégration économique régionale dans le cadre de la réactivation de l'Union du Maghreb arabe (UMA), a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères, soulignant qu'il n'y a pas d'alternative à l'intégration économique.

Gelées depuis le début des années 2000, les activités de l'UMA ont repris à l'initiative du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à travers l'organisation des réunions au niveau des ministères et des commissions spécialisées, a rappelé M. Messahel invité à l'émission de la radio algérienne (Chaîne III) consacrée aux réalisations de la Diplomatie algérienne entre acquis et défis à venir. «La construction maghrébine a été un choix stratégique de l'Algérie.

Elle a énormément fait pour la construction maghrébine», a indiqué le ministre, rappelant que «toutes nos réunions ont été tenues au niveau des ministères et des commissions spécialisées».

«Nous l'avons fait et nous continuons à penser que nous n'avons pas d'autres alternatives que l'intégration régionale», a souligné M. Messahel en réponse à une question sur la reconstruction et la réactivation de l'UMA.

Il a, lors de cette émission, rappelé la proposition faite par l'Algérie pour réactiver l'UMA à travers la création d'une commission économique africaine semblable à toutes les autres commissions régionales en Afrique.

«J'avais appelé au mois de novembre dernier à une réunion de l'instance de l'UMA. Tous les pays membres ont répondu, reste complémentarité d'un pays voisin», a-t-il indiqué, disant vouloir saisir l'occasion de la prochaine session de la Commission ministérielle maghrébine chargée de la sécurité alimentaire qui se tiendra jeudi à Tunis, «pour faire en sorte de trouver un moment pour se réunir



même si c'est dans un cadre informel pour réactiver l'UMA». Dans ce sens, le chef de la diplomatie algérienne a évoqué les éventuelles propositions d'une politique maghrébine commune basée sur les mêmes besoins et problèmes à savoir: le problème halieutique, l'agriculture, l'industrie, etc... affirmant que l'Algérie ne cessera pas de défendre cette idée (l'intégration économique).

«On aurait proposé une politique maghrébine commune avec les mêmes besoins, en termes d'infrastructures agriculture, industrie.

Nous faisons en sorte de rendre irréversible l'intégration maghrébine économique», a-t-il souligné. Evoquant par ailleurs le rôle de la Ligue arabe en tant qu'organisation panarabe sur la scène internationale et

la volonté de l'Algérie de voir cette institution faire des réformes, le ministre a indiqué que «la Ligue arabe doit faire sa mue, qu'elle fasse des réformes profondes», regrettant «son inactivité et stagnation» depuis sa création en 1940.

«Aujourd'hui le monde a changé, l'environnement arabe a beaucoup changé, il y a eu beaucoup d'évolutions pour lesquelles la Ligue arabe doit s'adapter», a-t-il souligné.

Citant les conflits dans des pays arabes tels que la Syrie, l'Irak ou la Libye, le chef de la diplomatie algérienne a conclu en disant: «La Ligue arabe n'est pas présente dans la résolution des conflits, elle est très éloignée dans la recherche de solutions et elle n'a aucun exercice dans la stabilité des pays arabes».

ALGÉRIE - AFRIQUE - ONU: M. Messahel rappelle l'importance d'une plus grande représentativité de l'Afrique au Conseil de sécurité

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé hier l'importance d'une plus grande représentativité de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations unies «dans un monde en plein turbulences».

«On ne peut pas parler de paix et de stabilité au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU en l'absence de l'Afrique.

La revendication africaine va ainsi vers une plus grande représentativité de l'Afrique au sein de cette institution onusienne», a déclaré le ministre sur les ondes de la radio «Chaîne III», lors d'une émission sur les réalisations de la Diplomatie algérienne entre acquis et défis à venir.

Il a fait référence à «la résolution ou le consensus d'Ezulwini, une stratégie de l'UA, des pays africains pour revendiquer une correction historique» vu qu'au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la plupart des pays africains n'étaient pas membres des Nations unies.

Le consensus d'Ezulwini est une position sur les relations internationales et la réforme des Nations unies, approuvée par l'Union afri-



caine. Il appelle à un Conseil de sécurité plus représentatif et démocratique, dans lequel l'Afrique, comme toutes les régions du monde, est représentée. «Ce que nous avons revendiqué ce n'est pas uniquement une réforme du Conseil de sécurité mais une réforme globale du système des Nations unies», a-t-il souligné notant que l'Afrique «est très mal représentée notamment au Conseil de sécurité des Nations unies». «L'Afrique aujourd'hui continue à travailler sur ça», a-t-il affirmé, rappelant que

lors du dernier sommet de l'Union africaine (UA), «nous avons réitéré notre position donc deux postes permanents avec droit de veto et un élargissement des postes non permanents».

«Donc c'est une revendication qui est légitime, dans un monde également en plein turbulences», a-t-il souligné, affirmant dans ce sens: «Nous croyons et surtout nous pays africains, nous croyons en les Nations unies. Répondant à une question «si l'on peut penser disposer du droit de veto face aux différentes résis-

tances de pays notamment les grandes puissances», le ministre a indiqué que «c'est une longue histoire, ça peut demander une émission pour rappeler qu'au sommet de Maurice en 1975, la question de la suppression du droit de veto était évoquée par les Africains parce qu'il y avait l'utilisation abusive du droit de veto».

«A l'époque, a-t-il ajouté, comme vous le savez, l'agenda du Conseil de sécurité était beaucoup plus un agenda consacré aux conflits en Afrique, à la lutte contre l'apartheid, à la décolonisation, et souvent le droit de veto était utilisé abusivement, donc à l'époque déjà en 1975 on avait demandé la suppression du droit de veto».

Le ministre des Affaires étrangères a enfin indiqué: «Maintenant il y a un processus de négociation et on verra comment il va aboutir, tant que ce droit de veto est maintenu nous revendiquons des postes permanent et droit de veto».

Si demain un consensus se dégage vers l'abolition du droit de veto et bien l'Afrique ne pourra que s'aligner».

ALGÉRIE - RUSSIE: Plus d'une centaine d'étudiants algériens rejoignent chaque année des universités russes

Plus d'une centaine d'étudiants algériens rejoignent annuellement les universités russes pour suivre leurs études dans différentes spécialités, a-t-on appris hier de la responsable des étudiants étrangers au sein du Groupe des universités d'Etat russes (RACUS), Olga Yakovleva.

«Plus d'une centaine d'étudiants algériens rejoignent chaque année les universités russes pour suivre des études en médecine, en chirurgie dentaire, en pharmacie et en informatique, entre autres», a indiqué à l'APS Mme Yakovleva, qui est également manager des étudiants algériens en Russie, en marge de la 7^{ème} édition du salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives (Khotwa), ouvert mardi au centre des conventions d'Oran (CCO).

«Le RACUS regroupe 18 universités étatiques se trouvant dans la partie européenne de la Russie.

Fort d'une expérience de 30 ans, cet organisme a accueilli des centaines, voire de milliers d'étudiants algériens dans toutes les spécialités», a précisé la même responsable.

«Cet engouement, très particulier des Algériens pour les établissements russes de l'enseignement supérieur, s'explique par le fait que les études se font dans trois langues, le russe, le français et l'anglais et en Licence Master et Doctorat», relève-t-elle, ajoutant que les étudiants ont le libre choix de la langue de leur formation.

Sur les 500 spécialités enseignées en Russie, les étudiants algériens optent pour la médecine qui englobe diverses branches (médecine générale, la chirurgie dentaire et la pharmacologie, entre autres), mais également l'ingénierie comme la mécatronique, la robotique, l'automatisme et l'informatique. Olga Yakovleva a rappelé qu'en vertu des accords entre la



Russie et l'Algérie, le baccalauréat algérien est reconnu d'office et ne nécessite donc pas un certificat d'équivalence.

Par contre, pour les autres diplômés tels la licence, l'ingénieur et le master, «ils doivent faire l'objet d'une formalité d'équivalence par l'université ou le ministère de l'Enseignement et de la Science de Russie».

Pour les candidats optant pour des études en langue russe, une année préparatoire d'études de la langue est comprise dans leur cursus, a souligné la responsable, rappelant que de nombreux étudiants algériens suivent des masters et des doctorats en Russie.

Plus de 70 participants répartis entre universités, écoles nationales et privées, organismes de l'ensei-

gnement supérieur sont présents à cette 7^{ème} édition du Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives (Khotwa).

Selon Rami Tamrabet, un des organisateurs du salon, ce dernier se veut un espace de rencontres entre les acteurs nationaux et étrangers de la formation et une population d'apprenants, toutes catégories et niveaux confondus, souhaitant pousser plus loin leur formation en Algérie ou à l'étranger.

Un riche programme d'activités accompagnera l'exposition avec des mini-enseignements et des séances de coaching au profit des jeunes visiteurs, ainsi qu'un cycle de conférences et des ateliers sur plusieurs thématiques animés par des associations et des clubs universitaires.

ALGÉRIE-AFRIQUE: Le rôle du notaire dans la promotion de l'investissement et la relance économique thème de la 14^{ème} université des notaires à Annaba



Les notaires de 19 pays africains se réuniront mercredi à Annaba (Nord-est de l'Algérie) pour les travaux de la 14^{ème} édition de l'université des notaires qui sera consacrée au thème du «rôle du notaire dans la promotion de l'investissement et la relance économique», a-t-on appris hier du comité d'organisation.

La rencontre qui se tiendra à l'hôtel Sheraton Annaba, regroupera pas moins de 500 notaires dont 100 appartenant à plusieurs pays africains pour débattre des aspects juridique et assurance liés au rôle du notaire dans l'accompagnement des opérateurs économiques par notamment le conseil et l'établissement de contrats en rapport à leurs activités, est-il noté.

Les participants mettront l'accent sur l'importance du notariat et de l'accompagnement juridique assurés par le notaire à l'investisseur qui désire se lancer sur le marché africain à travers des contrats qui préservent ses intérêts et promeuvent les activités économiques entre les marchés africains, selon encore la même source.

Cette manifestation est organisée par la Chambre nationale des notaires et se tient du 27 février au 2 mars.

ALGÉRIE - ROUMANIE: Signature d'un mémorandum d'entente entre la CACI et CCIR

Un mémorandum d'entente a été signé hier à Alger entre la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) et son homologue roumaine (CCIR), à l'occasion d'un forum d'affaires qui a regroupé les opérateurs économiques des deux pays.

Le document a été paraphé par le président de la CACI, Mohamed Laid Benamor et son homologue le président de la chambre de commerce et d'industrie de Roumanie, Mihai Daraban.

A l'issue de la cérémonie de signature, M.Benamor a déclaré que ce document permettra de développer et de maintenir les relations de partenariat entre les hommes d'affaires algériens et roumains et de recueillir leurs propositions et leurs sollicitations.

Dans ce sens, M.Benamor a souligné l'impératif d'établir un partenariat «gagnant-gagnant» qui devrait être profitable aux deux parties à travers, notamment la coproduction et l'investissement productif. «Nous devons aller ensemble vers une étape plus empirique et plus rentable pour les deux parties afin de promouvoir davantage nos relations économiques», a-t-il déclaré à l'adresse des hommes d'affaires présents à cette rencontre.

Il a rappelé que le Conseil d'affaires mixte algéro-roumain, qui rassemble les deux chambres de Commerce et d'Industrie pourra contribuer à la création d'une dynamique de rapprochement des hommes d'affaires et de saisir les opportunités d'affaires offertes, ainsi que



les potentialités énormes existantes dans divers domaines, en citant entre autres le secteur minier, l'énergie, l'agriculture et l'agroalimentaire, les énergies renouvelables mais également le secteur de l'industrie automobile.

«Les roumains possèdent une expertise avérée dans le secteur de l'automobile, notamment dans la filière de la sous-traitance et nous comptons sur leur savoir-faire pour développer notre industrie automobile», a-t-il souligné.

Il a annoncé à ce propos que les deux chambres prévoient d'organiser conjointement un voyage d'affaires pour les industriels algériens versés dans le secteur automobile et les pièces de rechange afin de leur permettre d'effectuer des visites au niveau des usines roumaines et

de nouer des relations de partenariat dans ce domaine. Il a ajouté par ailleurs que l'Algérie compte sur l'expertise roumaine pour développer la formation dans le secteur de la fabrication de pièces de rechange afin de gagner en productivité. Le président de la CACI a cité à ce propos, la visite du ministre roumain des Affaires Etrangères en Algérie en mars 2018, durant laquelle, il a insisté sur la nécessité d'entreprendre des démarches pour concrétiser des projets de partenariat dans le domaine de l'industrie et de la formation et du commerce.

Evoquant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, le président de la CACI l'a jugé «bien en deçà des capacités et des potentialités existantes», estimant qu'il appartient aux

opérateurs économiques de les développer d'avantage. A ce propos, il a mis en avant la qualité de la production nationale notamment les produits agricoles qui se sont hissés aux standards internationaux sur le plan des normes de qualité et de compétitivité.

«Une qualité avérée qui leur a permis de gagner des parts de marchés à l'international», a-t-il fait valoir.

Abondant dans le même sens, le président de la CCIR a appelé à la promotion des échanges commerciaux entre les deux pays, en estimant, lui aussi, que le volume actuel est relativement faible avec 500 millions de dollars par an.

«De telles rencontres représentent une opportunité pour développer les échanges entre les deux parties, d'autant que mon pays (Roumanie) aspire à renouer ses relations économiques et commerciales avec ses traditionnels partenaires dont l'Algérie en fait partie», a-t-il enchaîné. Dans ce sillage, M Daraban a convié les opérateurs économiques algériens à investir dans son pays, qui fait partie de l'union européenne, et de pouvoir profiter ainsi de l'avantage d'exporter directement vers le marché européen. Outre les secteurs de l'énergie, le transport, l'industrie automobile et la construction navale, le président de la CCIR a évoqué le secteur agricole qui génère à son pays plus de 60 milliards de dollars annuellement et qui représente une grande opportunité pour les investisseurs algériens.

TISSEMSILT: Un bond qualitatif en réalisations téléphoniques et Internet en 2018

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la mondialisation en vue de l'adaptation aux nouvelles technologies modernes, le secteur des télécommunications en Algérie a couramment durant ses dernières années un véritable élan mettant en œuvre une stratégie idoine basée sur la réhabilitation de ses infrastructures tout en procédant à l'installation de nouveaux équipements modernes dont le souci principal est de répondre aux attentes de ses clients dans le domaine de la téléphonie et l'internet seule condition visant l'amélioration de la qualité de prestation a indiqué mercredi dernier Samir Chenini, directeur opérationnel d'Algérie Télécom lors d'un point de presse qu'il a animé ce lundi dernier, en présence des cadres de la direction d'Algérie Télécom de la wilaya de Tissemsilt ainsi que du directeur des postes, des télécommunications, des technologies et du numérique de la wilaya de Tissemsilt destinée à la présentation de son bilan annuel de 2018. D'importantes opérations ont été concrétisées sur le terrain ce qui augure un avenir mirobolant pour le développement de la wilaya en ce concerne la réalisation de réseaux téléphoniques et de l'internet au profit de toutes les régions dépourvues a affirmé ce responsable très en verve, anime de bonne volonté précisant qu'il ne ménagera aucun effort pour mener à bon escient sa mission dans la perspective de promouvoir ce secteur stratégique d'une grande vitalité et ce pour répondre aux préoccupations de ses clients.

A ce titre, il fera savoir que 22 communes que compte la wilaya de Tissemsilt ont été dotées de la fibre optique durant l'exercice précédent sur un itinéraire de 79,52 km. Par ailleurs, la même source a indiqué que le service public au sein des annexes communales s'est améliorée après l'installation de la fibre optique au profit de 16 annexes communales et 11 annexes en cours de réalisation. Concernant la prestation de service au niveau des bureaux de postes ce même responsable a affirmé que le débit a été nettement bonifié au profit de 39 bureaux de postes de la wilaya passant de 128 kilobits à 2 mégabits afin d'alléger la pression et moderniser le réseau postal dont 4 bureaux de postes en cours de réalisations. Sur un autre registre, M. Chenini Samir a révélé que 1 865 nouveaux raccordements des abonnés au réseau d'internet.

De plus, 72 accès à travers la technologie du nœud d'accès multi-service (MSAN) ont été assurés au cours de la même période, a relevé la même source. Concernant le réseau d'internet fixe 4G LTE, 16 nouvelles stations de base ont été réalisées en 2018, a ajouté le responsable.

A noter que l'unité locale d'Algérie Télécom compte actuellement 21 480 abonnés au téléphone fixe, près de 21 507 abonnés à l'internet ADSL, ainsi que 608 autres abonnées en 4G LTE.

Par ailleurs, une nouvelle technologie de la fibre optique très haut débit FTTC – FTTB a été concrétisée au niveau de la wilaya à partir de la cité Safah (500 logements) dans la commune de Tissemsilt et à Theniet El Had.

Algérie Télécom de Tissemsilt a lancée le raccordement des clients au réseau FTTH (Fiber to the Home ou fibre optique jusqu'au domicile) et FTTB : Fiber To The Building, la fibre arrive jusqu'au pied de l'immeuble de l'abonné; la suite de la liaison est sous forme de paire de cuivre; FTTC : Fiber To The Curb, la fibre arrive jusqu'au sous répartiteur de l'abonné; la suite est sous forme d'une paire de cuivre utilisant la technologie VDSL2; et FTTN (Fiber To The Node): La fibre optique est reliée jusqu'au central télécom du fournisseur d'accès qui permet un débit internet jusqu'à 100 Mégabit/s pour le résidentiel, a-t-on indiqué lundi auprès d'Algérie Télécom (AT). Cette technologie, est destinée aussi bien aux clients résidentiels qu'aux entreprises dont la ligne est connectée au réseau FTTH, une technologie qui utilise la fibre optique de bout en bout c'est-à-dire depuis les infrastructures de l'opérateur AT jusqu'au modem du client, a précisé le directeur Algérie Télécom de Tissemsilt

TLEMEN:

Mise en exergue de l'importance de l'échange des recherches et des études en mathématiques appliquées

Les participants à un colloque international sur «les orientations en applications mathématiques en Algérie, Tunisie et Maroc», ouvert lundi à Tlemcen, ont mis l'accent sur l'importance de l'échange des résultats de recherches et des études réalisées en mathématiques appliquées par des spécialistes et de leur emploi dans plusieurs domaines.

L'enseignant de mathématiques à l'université «Aboubekr Belkaid» de Tlemcen, Touaoula Mohamed Tarik a souligné que les mathématiques appliquées peuvent être utilisées dans plusieurs domaines, soutenant que les spécialistes doivent utiliser les résultats de leurs recherches respectives pour promouvoir cette spécialisation et permettre son utilisation dans la vie quotidienne.

Les mathématiques appliquées basées sur des théories peuvent être développées en faisant appel aux efforts de tous les spécialistes des domaines de la médecine, de la chimie, de la physique et de la biologie pour pouvoir déchiffrer les codes en analyse cellulaire, radiographie de l'IRM et autres, a-t-il souligné.

Les spécialistes en mathématiques appliquées doivent captiver l'intérêt des étudiants, les intégrer dans les projets de recherche et études pour développer leur niveau dans cette discipline et les inciter à élaborer des projets de recherche scientifiques utilisés en différents domaines utiles à la société. L'enseignant de mathématiques appliquées à l'Ecole nationale supérieure de mathématiques de Rabat (Maroc), Nadjib Khalid a souligné qu'il faut donner un nouveau souffle aux mathématiques appliquées à travers l'exploitation des



moyens technologiques modernes pour échanger les connaissances, les résultats de recherches et les études entre spécialistes au Maghreb arabe.

De son côté, l'universitaire Halima Moufid de l'Ecole des ingénieurs de l'université de Tunis a rappelé que les mathématiques appliquées sont utilisées dans divers domaines, estimant qu'il est nécessaire de coordonner entre chercheurs et spécialistes dans ce domaine et d'échanger les résultats d'études et des recherches réalisées pour faciliter leur utilisation dans la vie quotidienne. Cette rencontre de

deux jours, initiée par le département des mathématiques de l'université de Tlemcen en collaboration avec le laboratoire d'analyse non graphique et mathématiques appliquées de cet établissement d'enseignement supérieur, a vu la participation de professeurs d'université et de chercheurs algériens, marocains, tunisiens, espagnols, français et américains. Le programme de la deuxième journée comporte des communications abordant les méthodes numériques, l'arithmétique et la recherche opérationnelle et consensuelle.

EL-OUED:

Exportation de 25 tonnes de pommes de terre aux Iles Canaries

Une cargaison de 25 tonnes de pommes de terre a été exportée lundi depuis la wilaya d'El-Oued aux Iles Canaries (Espagne) via le port d'Alger, a indiqué le président de la Chambre d'agriculture d'El-Oued, Ahmed Bekkar Ghemmam.

Cette opération, effectuée par voie terrestre depuis la commune de Hassi-Khelifa (30 km Est d'El-Oued) vers le port d'Alger par conteneur frigorifié, pour être ensuite exportée, s'inscrit dans le cadre du programme d'exportation des produits agricoles de la

Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'El-Oued, a indiqué à l'APS M. Ghemmam. Ce programme vise l'ouverture de nouveaux marchés extérieurs au produit agricole national, la diversification de ressources alternatives aux hydrocarbures et l'ancrage de la culture d'exportation chez l'opérateur économique algérien, a-t-il précisé.

L'exportation de la pomme de terre, en plus d'autres produits agricoles, se poursuivra tout au long de la saison agricole en cours, au regard de son impor-

tance pour le programme de la Chambre de wilaya de l'agriculture qui axe ses priorités sur l'accompagnement des opérateurs économiques, les exportateurs notamment, en vue de leur faciliter les procédures d'exportation de leurs produits agricoles, a ajouté M. Ghemmam.

Selon le même responsable, la Chambre d'agriculture d'El-Oued a signé des conventions pour l'exportation de 800 tonnes de pommes de terre depuis la wilaya d'El-Oued et ce, dans le cadre de ses objectifs de

contribution à la diversification de l'économie nationale.

Le propriétaire d'une entreprise d'exportation de produits agricoles a indiqué, de son côté, que cette cargaison de pomme de terre est la première du genre à être exportée en Espagne et sera suivie par d'autres opérations de commercialisation de 200 tonnes dans le cadre d'une convention avec des opérateurs d'Espagne qui disposent du plus grand marché ouvert de fruits et légumes en Europe.

M'SILA:

Réception en avril prochain du projet de mise à niveau du chemin de wilaya Maâdid-Ouled Addi Guebala

Le projet de mise à niveau du chemin de wilaya (CW) 2 reliant les communes de Maâdid et d'Ouled Addi Guebala dans la wilaya de M'Sila, sera réceptionné en avril prochain, a indiqué lundi le directeur des travaux publics (DTP), Djamel Eddine Bouhamed.

Long de 10 km, le tronçon routier concerné par cette opération assure la liaison entre les villages d'El Ghil et de Tolba dans la localité de Maâdid et le chef lieu de la commune d'Ouled Addi Guebala, a précisé le même res-

ponsable. Une enveloppe financière estimée à 31 millions DA a été allouée pour la concrétisation de ce projet portant réalisation des travaux de déblais et remblais et de goudronnage, a-t-on noté soulignant que l'avancement du chantier demeure tributaire de l'amélioration des conditions climatiques. L'extension du réseau des chemins de wilaya qui a fait l'objet d'une action d'entretien, l'amélioration du service et le raccordement des groupements d'habitation des communes de Maâdid et

d'Ouled Addi Guebala et leur désenclavement, sont les objectifs de ce projet, confié à une entreprise de réalisation compétente, selon la même source. Plus de 100 km de chemins de wilaya de M'Sila ont bénéficié au cours des deux (2) dernières années des travaux d'entretien à travers la mobilisation des montants financiers puisés des budgets de wilaya et de la caisse de la solidarité et de la garantie des collectivités locales, a-t-on fait savoir de même source.

SANTÉ: 7% des diabétiques enceintes suivies à l'EHU d'Oran programment leur grossesse

L'unité spécialisée dans la prise en charge des femmes enceintes atteintes de diabète au niveau de l'EHU «1er novembre» d'Oran, enregistre un très faible taux de grossesses programmées, a-t-on appris de la responsable du service interne dont dépend l'unité.

La grande majorité des femmes qui se présentent à l'unité pour bénéficier d'un suivi adapté sont déjà enceintes, parfois de plusieurs mois quand elles arrivent, a indiqué le Pr Bachaoui.

Elle a affirmé qu'une femme diabétique ne devrait pas improviser de grossesse en raison des risques de fausse-couches et de malformations des nouveau-nés qui sont «plus importants» chez les femmes atteintes de cette maladie chronique.

Cette spécialiste indique que 7% seulement des femmes diabétiques enceintes s'adressent à cette unité.

«Ce taux semble trop faible mais une certaine prise de conscience des intéressées est perceptible quant à la programmation des grossesses. «En 2017, le taux était encore plus bas, pas plus de 3%», a précisé cette responsable. Le bouche-à-oreille et la sensibilisation sur l'existence de cette unité, qui reçoit chaque lundi et sans rendez-vous les femmes diabétiques enceintes ou qui souhaitent concevoir un enfant, commence à donner des résultats probants, a-t-on estimé. La spécialiste espère voir



ce taux augmenter et la programmation des grossesses chez les femmes diabétiques se généraliser. L'unité assure un suivi qui permet aux femmes d'équilibrer leur taux de glycémie avant la conception et pendant la grossesse, avec l'implication des diabétologues et des médecins nutritionnistes.

Dans un autre sillage, le Pr Bachaoui constate que le diabète de type 2 notamment, touche de plus

en plus de jeune personnes. L'alimentation riche en sucre et le manque d'exercices peuvent être à l'origine de l'apparition de cette maladie. «De plus en plus de jeunes sont carrément accro au sucre», note-t-elle, estimant qu'il est nécessaire de mener des campagnes de sensibilisation sur les dangers d'une mauvaise alimentation et de la consommation excessive du sucre.

BOUIRA: Des transporteurs protestent contre l'exigence du brevet professionnel

Une trentaine de transporteurs privés de voyageurs ont procédé lundi à la fermeture de la gare routière de la ville en guise de protestation contre une directive du ministère des Travaux publics et des Transports exigeant d'eux d'obtenir le brevet professionnel des transporteurs de voyageurs et de marchandises, a-t-on constaté.



Tôt le matin, les transporteurs protestataires ont fermé le portail principal de la gare à l'aide de cadenas, prenant en otage des centaines de voyageurs.

«Nous protestons contre l'instruction du ministère exigeant de nous d'obtenir un brevet professionnel des conducteurs de transport public, une mesure que

nous qualifions d'injuste», a soutenu devant la presse un groupe de transporteurs en colère.

«Cette mesure, dont l'application gelée par le ministère de tutelle il y a une semaine, est injuste et nous demandons son annulation», ont-ils insisté. Cette action de grève a soulevé la colère des voyageurs et provo-

qué une pagaille au niveau de la gare routière de la ville, a-t-on également constaté. Plusieurs voyageurs ont dû reporter leur déplacement, tandis que d'autres se sont rabattus sur les services de taxis pour effectuer leur voyage.

En réaction à cette action de protestation, les services de la direction

des transports de la wilaya (DTW) a rassuré pourtant que l'application du décret prévoyant de disposer d'un brevet professionnel des conducteurs de transport public de voyageurs et de marchandise pour exercer ces métiers est «gelée pour toute l'année 2019».

A ce propos, le président du bureau local de l'Union nationale des transporteurs (Unat), Boualem Azizi, a qualifié d'inopportune cette action de grève qui, a-t-il dit, «n'a pas été décidée, ni même concertée par son syndicat».

«Dans tous les cas, ce sont les usagers qui sont pénalisés par ce bras de fer entre les transporteurs et leur tutelle», a-t-il regretté dans une déclaration à la presse.

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA: Réclusion à perpétuité pour homicide volontaire

Une peine de réclusion à perpétuité, assortie d'une amende de deux (2) millions DA, a été prononcée lundi par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre du nommé B.S (23 ans) pour homicide volontaire.

L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au mois d'août 2017 lorsque la victime (J.H), venue prêter secours à son neveu agressé par le mis en cause au niveau d'un



marché de la commune de Nezla (Touggourt), s'est vu violemment agresser à son tour.

Elle a succombé à ses blessures à l'établissement public hospitalier de Touggourt, suite à une grave hémorragie au niveau de la cuisse.

Le représentant du ministère public a requis la peine capitale à l'encontre de B.S, au regard de la gravité des faits qui lui étaient reprochés.

CONSTANTINE: Démantèlement de 17 réseaux de trafic de stupéfiants en 2018

Dix sept (17) réseaux de trafic de stupéfiants, cinq (5) internationaux et douze (12) nationaux, ont été démantelés par les services de la sûreté de la wilaya de Constantine durant l'année 2018, a-t-on appris du chargé de communication de la direction de ce corps constitué.

Le chargé de communication de la sûreté de la wilaya, le lieutenant Benkhelifa Billel, a indiqué lundi que 872 individus impliqués dans des affaires de détention et de consommation de stupéfiants, membres de ces réseaux, ont été arrêtés au cours des 562 affaires traitées par la police et transférées aux instances juridiques. Le bilan de l'année écoulée fait également état de la saisie de plus de 106 kg de kif traité, de 44.000 comprimés psychotropes et de près de 50 grammes de cocaïne et 142 flacons de drogue en liquide, a-t-on ajouté. Comparativement à l'année 2017, 707 personnes impliquées dans des affaires de détention et de consommation de drogue ont été arrêtées, a fait savoir la même source.

BATNA: 2 morts dans 2 accidents distincts durant les dernières 24 heures

Deux (2) personnes sont décédées dans deux (2) accidents distincts survenus durant les dernières 24 heures dans la wilaya de Batna, a-t-on appris lundi, auprès de la direction de la protection civile (DPC).

Un accident domestique a coûté la vie à une femme âgée de 94 ans, asphyxiée par des gaz émanant de la combustion du réfrigérateur au sein de leur domicile, situé au village Legrine Douar Draâ relevant de la commune d'Ouled Fadel, a précisé le chargé de l'information et de la communication à la DPC le lieutenant Hacene-Yahia Cherif. La même source a fait part d'un accident de la circulation, suite au dérapage d'un véhicule sur la route nationale (RN) 75 plus exactement dans la localité de Djerma, provoquant le décès d'un jeune homme âgé de 30 ans. Les dépouilles, selon la même source, ont été évacuées par les agents de ce corps constitué vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) au chef lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte par les services territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé de même source.

ANNABA: Saisie de 15.500 euros à l'aéroport Rabah-Bitat

Un montant de 15.500 euros a été saisi à l'aéroport Rabah Bitat de la ville de Annaba, en possession de l'un des passagers qui se rendait à Istanbul (Turquie) au motif d'avoir voulu sortir cet argent de «manière illégale» du territoire national, a rapporté, lundi, la Direction régionale des douanes dans un communiqué. La saisie a été effectuée avant le vol 3020 (Annaba-Istanbul) de la compagnie Air Algérie, qui a été annulé le 20 février et reporté au lendemain, selon le communiqué faisant état de la découverte de ce montant lors de la fouille corporelle de l'un des passagers.

En plus de la saisie de ce montant en devises, le procureur de la République a été avisé par le tribunal d'El Hadjar, parallèlement à l'élaboration d'un procès-verbal de poursuites judiciaires conformément à la loi pour «change et mouvement de capitaux de et vers l'étranger» à l'encontre du voyageur, âgé de 37 ans et originaire de la wilaya de Guelma, est-il indiqué dans le même communiqué.

Par ailleurs, l'inspection des Douanes de Annaba a procédé à la saisie de 4 émetteurs-récepteurs radio (Talkie-Walkie) le 22 février dernier à l'aéroport de Rabah Bitat, lors du contrôle du vol de la compagnie d'Air Algérie, Marseille-Annaba, a ajouté la même source. Ces émetteurs-récepteurs radio qualifiés de «sensibles et soumis à des licences préalables», ont été retrouvés dissimulés dans les bagages d'un voyageur résidant à l'étranger et qui venait de Marseille (France).

FRANCE: Le principal incendie en Corse est maîtrisé

Le plus important des incendies en Corse qui a ravagé au total quelque 1.500 hectares depuis samedi est désormais maîtrisé, ont fait savoir hier les pompiers. Cet incendie dans la zone de Calenzana près de Calvi dans le nord-ouest de l'île française avait détruit 1.200 hectares de végétation en moins de 24 heures.

Une lisière inaccessible à 1.500 mètres d'altitude fait toujours l'objet d'une attention particulière, ont précisé les pompiers.

Mardi matin, 80 hommes étaient toujours engagés sur cet incendie.

Un hélicoptère de la Sécurité civile devait procéder à l'hélicoptère de personnel sur les zones inaccessibles. Le dispositif terrestre devait par ailleurs être renforcé par deux Canadair.

Suspectant un feu d'origine criminelle, le maire de la localité de Calenzana, Pierre Guidoni, a annoncé qu'il déposerait plainte dans la journée. Dans le nord de la Corse, un incendie qui a parcouru 65 hectares à Sisco était maîtrisé mardi matin et en voie d'extinction, selon la même source. Et à Ghisoni, un incendie qui a parcouru 13 hectares était également maîtrisé et en voie d'extinction.

Dans le sud de l'île méditerranéenne, une reconnaissance aérienne effectuée dans la matinée a permis d'établir que les feux de Tolla et de Sampolo étaient maîtrisés, selon les services de la préfecture. "Ces deux incendies resteront néanmoins sous surveillance toute la journée", a précisé la préfecture. Le vent était tombé mardi sur l'île mais l'arrêt d'interdiction du feu restait en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

ÉTATS-UNIS: 21 millions de dollars d'indemnités après avoir purgé à tort 39 ans de prison

Un homme qui a passé 39 ans derrière les barreaux en Californie pour un double meurtre dont il était innocent va recevoir 21 millions de dollars d'indemnités.

Craig Coley a toujours clamé son innocence mais avait été reconnu coupable en 1978 des meurtres de son ancienne petite amie Rhonda Wicht, 24 ans, et de Donald, le fils de cette dernière, âgé de quatre ans à l'époque.

Ce vétéran de la guerre du Vietnam avait été condamné deux ans plus tard à la prison à perpétuité, sans possibilité de libération.

Craig Coley a dû attendre près de 40 ans pour être enfin libéré, gracié par le gouverneur de Californie après que des expertises ADN eurent prouvé son innocence. Il est aujourd'hui âgé de 71 ans. Il vient de conclure avec la municipalité de Simi Valley (Californie), responsable de sa condamnation injustifiée, un accord lui octroyant 21 millions de dollars à titre de dédommagement.

«Même si aucune somme d'argent ne peut compenser ce qui est arrivé à M.Coley, cet accord était la bonne chose à faire pour lui et notre communauté», a déclaré dans un communiqué Eric Levitt, responsable administratif de la ville de Simi Valley. «Le coût d'un procès serait astronomique et ce serait irresponsable de notre part d'aller en ce sens», a-t-il ajouté.

Craig Coley a notamment été condamné sur la foi du témoignage d'un voisin, qui a assuré avoir vu son véhicule quitter les lieux du crime.

Les deux victimes avaient été retrouvées mortes dans leur lit: la jeune femme avait été frappée, violée et étranglée tandis que son fils avait été étouffé.

En 2016, la police et l'accusation ont rouvert l'enquête qui a permis de découvrir de nouvelles traces ADN, en l'occurrence du sperme recueilli sur les draps de la victime qui ne concordait pas avec l'empreinte génétique de M.Coley.

Les enquêteurs ont également identifié d'autres suspects potentiels et, surtout, ont établi qu'il faisait trop sombre au moment des faits pour que le voisin ait pu voir le véhicule quitter les lieux comme il l'a affirmé.

FRANCE: 100 tonnes de drogue saisies en 2018 en France, une hausse de plus de 47 %

Les Douanes françaises ont saisi au cours de l'année 2018 près de 100 tonnes de drogue, dont la majorité est constituée de cannabis et de cocaïne, ce qui représente une hausse de plus de 47 % par rapport à 2017, a indiqué lundi un bilan annuel.

«On peut se dire qu'on est meilleurs mais on peut aussi penser que le trafic s'agrandit», a commenté le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, lors d'une conférence de presse à Chilly-Mazarin (18 km du sud-ouest de Paris).

Selon le bilan, il y a eu 97,4 tonnes de drogue saisies par les douaniers sur le territoire national et en haute mer, dont 63,9 tonnes de cannabis (+38,6 %) et 12,2 tonnes de cocaïne (+32,6%).

Au début du mois de janvier, une quantité record de cannabis marocain a été saisie.

Il s'agissait de plus de 2,5 tonnes de résine qui représentent environ 25 millions d'euros de marchandise.

Pour la cocaïne, les autorités ont saisi également en 2017 une quantité record avec une prise annuelle de 17,5 tonnes. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) a relevé que la consommation de la cocaïne devient de plus en plus répandue en France et cette drogue apparaît depuis 2016 de plus en plus disponible en France métropolitaine.

Par ailleurs, le rapport indique que les Douanes françaises ont saisi 241,1 tonnes de tabacs, un chiffre sta-



ble en volume (+1,2 %). Selon le ministre, «on assiste à une explosion des saisies provenant du trafic du quotidien, les gens qui reviennent avec 8, 10, 15 cartouches quand ils passent la frontière, ou ceux qui vendent par internet, Facebook notamment, ce qui est totalement illégal», rappelant que la lutte contre le tabac de contrebande en France était la priorité de 2018.

En effet, une nouvelle loi interdit, à un particulier, de transporter plus

de quatre cartouches de cigarettes au sein de l'Union européenne, au risque de payer une amende qui peut aller jusqu'à 5000 euros.

Le rapport indique également que les autorités douanières ont procédé à la saisie de 1.363 armes à feu (+42,3 %) et près de 50 millions d'euros d'avares criminelles.

En matière de lutte contre la fraude fiscale, 313,4 milliards d'euros de droits et taxes ont été redressés, a-t-on ajouté.

RD CONGO: Attaque contre un centre de traitement d'Ebola tenu par MSF dans l'est du pays

Un centre de traitement de la maladie à virus Ebola tenu par Médecins sans frontières (MSF) a été attaqué dans la nuit de dimanche à lundi dans l'est de la République démocratique du Congo, rendant impossible la prise en charge des patients, a annoncé l'ONG.

«MSF Congo confirme l'attaque de son centre de traitement iEbola à Katwa dans la nuit du 24 au 25 février 2019 par des personnes non identifiées. Suite à l'incendie de la structure, la prise en charge des patients n'y est actuellement plus possible», a-t-elle noté dans un tweet. «Les 6 patients suspects et les 4 patients confirmés pris en charge à Katwa ont été transférés vers d'autres centres de traitement pour y continuer la prise en charge.

Le personnel du centre a été évacué. Tous les staffs et



patients sont en sécurité», précise MSF qui «déplore la mort à proximité du centre d'une personne encore non identifiée». La lutte contre Ebola se heurte à des réticences d'une partie de la population envers la prévention, les soins et les enterrements sécurisés des victimes.

Elle est aussi compliquée par la présence de rebelles armés et par la mobilité de la population.

La dixième épidémie d'Ebola a été déclarée le 1er août dernier à Beni dans la province du Nord-Kivu (est) avant de toucher la province voisine de l'Ituri (nord-est).

La fièvre hémorragique y a déjà provoqué 546 décès et 869 cas dont 804 confirmés ont été recensés, selon le dernier bilan du ministère de la Santé publié dimanche.

Depuis plusieurs

semaines, l'épicentre de l'épidémie s'est déplacé de la ville de Beni (plus de 200.000 habitants) vers la localité de Katwa, située non loin de Butembo, un grand centre commercial de près d'un million d'habitants.

«Katwa reste le principal foyer de l'épidémie.

Au cours des 21 derniers jours, 86 nouveaux cas confirmés ont été notifiés dont 49 (soit 57%) à Katwa», selon le ministère de la Santé.

Katwa a dépassé Beni en termes de nombre de cas et de décès.

A ce jour, «Beni a notifié 235 cas (226 confirmés et 9 probables) et 127 décès alors que Katwa est à 239 cas (228 confirmés et 11 probables) et 182 décès», selon cette source.

Depuis décembre, MSF intervient à Katwa dans le cadre de la riposte contre l'épidémie d'Ebola.

ETHIOPIE: 11 morts suite au renversement d'un minibus à Wollega en Oromia



Au moins onze personnes ont été tuées suite au renversement lundi d'un minibus à l'est de Wollega, dans l'Etat régional d'Oromia (ouest de l'Ethiopie), rapportait hier l'agence éthiopienne ENA.

Le minibus transportait 19 personnes au moment de l'accident, selon l'agence qui cite un responsable de la police locale. Mardi dernier, au moins

quinze personnes ont été tuées dans un accident de la route survenu à Borena dans la région d'Oromia (80 km à l'ouest d'Addis-Abeba). Selon des données officielles, quelque 5.188 personnes ont été tuées et 7.554 autres blessées dans des accidents de la route en Ethiopie au cours de l'année fiscale (juillet 2017/juillet 2018).

FRANCE: Fuite d'hydrocarbures sur le pipeline d'Ile-de-France, des hectares de champs touchés

Quelques 4 à 7 hectares de champs et des rivières dans les Yvelines (France) ont été touchés par une fuite d'hydrocarbures sur le pipeline d'Ile-de-France, ont annoncé Total et la préfecture des Yvelines dans des communiqués lundi.

«Dimanche soir, vers 22h35, une alarme de baisse de pression sur le pipeline d'Ile-de-France (PLIF) s'est déclenchée sur le tronçon reliant le dépôt de Gargenville (Yvelines) à la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne)», a annoncé Total, qui précise que «la présence de pétrole brut a été constatée dans un champ».

Quelques 4 à 7 hectares de champs sont concernés à Autoeuillet, ainsi que des rus (petits ruisseaux) dans les communes des Yvelines de Vicq, Boissy-sans-Avoir et Autoeuillet, a indiqué la préfecture des Yvelines.

La gendarmerie fait, elle, état de neuf à douze hectares touchés par la pollution.

Total a activé sa cellule de crise et son Plan de surveillance et d'intervention (PSI).

«Des investigations sont en cours pour déterminer les origines de la fuite», a précisé l'entreprise pétrolière et gazière.

Vingt sapeurs pompiers de la cellule anti-pollution se sont rendus sur place, ainsi que des gendarmes, des agents de l'Unité départementale de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE), et le directeur de cabinet



du Préfet des Yvelines, Thierry Laurent.

Long de 268 km, le pipeline d'Ile-de-France transporte principalement du pétrole brut entre le port du Havre (Seine-Maritime) et la raffinerie de Grandpuits.

«Il y a des moyens de pompage sur place. Mais plus aucun produit ne circule, le pipeline n'est plus sous pression et plus grand-chose ne s'en échappe», a précisé le directeur de cabinet du préfet, Thierry Laurent. «On est parti pour plusieurs mois d'opération», a-t-il assuré. «Il faudra sans doute

plusieurs semaines pour excaver le pipeline», enfoui sous terre, puis construire des fossés autour des zones polluées, a précisé M. Laurent.

«A terme, il faudra sans doute excaver l'ensemble des terres polluées» qui appartiennent à deux agriculteurs de Boissy-sans-Avoir, a-t-il ajouté. «Les dégâts sont importants mais localisés».

C'est Total qui va se charger de l'ensemble des opérations. C'est sa responsabilité, sous le contrôle des services de l'état et de la DRIEE», a dit M. Laurent.

FRANCE: Les pompiers luttent depuis samedi contre un incendie en Corse

Les pompiers luttent toujours lundi contre les incendies qui ont ravagé depuis samedi près de 1.500 hectares de végétation dans l'île française de Corse, des sinistres sans doute d'origine humaine - accidentelle ou volontaire, selon les enquêteurs français.

Dans la zone de Calenzana, près de Calvi, où le feu a ravagé 1.200 hectares de végétation en moins de 24 heures, «la situation est désormais stable», a annoncé lundi après-midi la préfecture de Haute-Corse dans un communiqué, repris par des médias locaux.

Des moyens aériens (2 Tracker et 2 Canadair) et 150 personnes restaient

mobilisées pour traiter les foyers situés sur des crêtes, mais «plus aucune habitation ou exploitation agricole n'était menacée», selon la préfecture.

Dimanche, le maire de Calenzana, Pierre Guidoni, avait déploré «une catastrophe écologique inadmissible» après une nuit de frayer pour ses habitants et la destruction de forêts. La procureure de la République de Bastia, Caroline Tharot, citée par des médias a fait savoir, qu'une enquête sur cet incendie a été confiée à la brigade de recherches de la ville de Calvi. A l'issue de ses constatations dimanche

sur le terrain, a ajouté Mme Tharot, la cellule d'investigation a indiqué qu'elle penchait «en faveur d'une intervention humaine, faute d'autre explication plausible quant au départ du feu». Quant à elle, la préfète de Corse Josiane Chevalier, interrogée par la radio France Info au courant de la même journée, a dénoncé «des gens particulièrement imprudents et irresponsables». Selon une source proche de la préfecture si des écobuages étaient à l'origine de feux, ces derniers ne pourraient pas pour autant être considérés comme «accidentels» par la justice, car la pratique était interdite depuis plu-

sieurs jours en Corse en raison de vents violents. La sécheresse exceptionnelle de l'île est aussi pointée du doigt par la préfète, comme signe d'un «dérèglement climatique». Les autres incendies déclenchés pendant le week-end en Haute-Corse, à Ghisoni (au centre de l'île) et Sisco (dans le Cap corse), étaient toujours sous surveillance lundi après-midi.

En 24 heures, 15 départs de feu ont été enregistrés en Corse-du-Sud et 33 en Haute-Corse, les deux départements de l'île méditerranéenne.

Ils ont été attisés par des vents allant jusqu'à 90km/h.

CANADA: 2 touristes se tuent en motoneige

Deux touristes français, une mère et son fils, ont perdu la vie dimanche dans un accident de motoneige au Québec, annoncent les médias lundi.

La femme de 55 ans et son fils de 11 ans circulaient à bord de l'appareil à proximité d'une rivière lorsque l'accident a eu lieu dans une réserve naturelle, a indiqué la Sûreté du Québec (SQ), la police provinciale, citée par l'agence AFP.

«Un corps a été retrouvé dans la rivière, il s'agit de celui du jeune garçon.

Le corps de la dame est toujours

manquant», a déclaré un porte-parole de la SQ, soulignant que l'alerte avait été donnée dimanche vers 16h45 (21h45 GMT) par le guide qui les accompagnait.

Les recherches terrestres ont été interrompues lundi après-midi, mais «il est possible qu'un hélicoptère soit déployé», a-t-elle précisé. Les deux touristes «circulaient sur les sentiers» de randonnée en motoneige et «l'accident s'est produit près d'un pont», a ajouté la policière, notant qu'ils étaient «peut-être» tombés malencontreusement dans la rivière en contre-

bas. Vu la température glaciale de l'eau, leurs chances de survie étaient nulles.

Au moins quatre autres Français ont perdu la vie dans des accidents en motoneige au Québec au cours de la dernière décennie, selon la télévision publique Radio-Canada.

Inventée dans les années 1960 au Québec par le fondateur du groupe aéronautique Bombardier, la motoneige est un moyen de transport très prisé en hiver au Canada, avec plus de 600.000 véhicules immatriculés.

INDE: 6 morts dans des orages au Bengale occidental



6 personnes, dont une fille, ont trouvé la mort dans des orages et la foudre qui ont frappé lundi Calcutta et d'autres districts du sud-ouest de l'Etat du Bengale occidental (est de l'Inde), ont annoncé des sources policières.

Trois personnes ont été tuées par la foudre dans le district de West Midnapore.

Un jeune homme est mort en tentant de descendre d'une jetée dans la région de South 24-Parganas à Calcutta en raison d'un orage violent, ont affirmé les sources policières, ajoutant que les pluies torrentielles ont fait un mort et deux blessés d'une même famille dans le district de Purulia après l'effondrement de leur maison.

«Une fille âgée de 16 ans a été également frappée par la foudre dans le district de Baruipur. Elle a été déclarée morte à son arrivée à l'hôpital», ont-elles indiqué. Selon le Centre météorologique régional (RMC) de Calcutta, les orages ont été suivis des rafales pendant quelques minutes le matin avec une vitesse atteignant 56 km/heure. Plusieurs arbres ont été déracinés et des poteaux électriques arrachés en raison des orages qui ont causé des dégâts aux magasins et à d'autres maisons.

Des images de télévision ont montré des toits de plusieurs maisons en train d'être emportés.

CÔTE D'IVOIRE/ GRÈVE DES ENSEIGNANTS: Les étudiants appellent à la reprise des cours



Le syndicat des étudiants en Côte d'Ivoire a réclamé lundi «la libération» de professeurs d'universités emprisonnés, appelant à une manifestation nationale hier pour «la reprise des cours» interrompus depuis six semaines, ont rapporté des médias.

«Vu la rupture du dialogue annoncé entre les ministères de tutelle et les syndicats d'enseignants», la Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci) demande la «libération des enseignants et étudiants incarcérés, pour faciliter le dénouement de la crise», souligne son secrétaire général, Fulgence Assi, dans un communiqué, repris par des médias.

Le syndicat, a également appelé à «une marche pacifique sur toute l'étendue du territoire national mardi 26 février (...) pour réclamer la reprise des cours dans les établissements scolaires et du supérieur (université)». Vendredi, les fonctionnaires ivoiriens avaient exigé «la libération immédiate» de Johnson Zamina Kouassi, secrétaire général et porte-parole de la Coordination nationale des enseignants-chercheurs (Cnec), premier syndicat des professeurs d'universités publiques de Côte d'Ivoire, écroué depuis près d'une semaine pour «troubles à l'ordre public». La grève des professeurs de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, la principale de Côte d'Ivoire, est entrée lundi dans sa sixième semaine.

Ces grèves, qui touchent également les enseignants des écoles primaires et secondaires, paralysent tout le système éducatif du pays. Elles sont récurrentes en Côte d'Ivoire dans le secteur public depuis deux ans, malgré la signature en août 2017 d'une trêve sociale de cinq ans moyennant le paiement sur plusieurs années d'arriérés de salaires pour environ 130.000 fonctionnaires, soit 70% des effectifs de la fonction publique.

DON DE MOELLE OSSEUSE : COMMENT ÇA MARCHE ?

À l'occasion de la 10^e semaine du don de moelle osseuse du 29 mars au 4 avril, *Top Santé* rappelle l'importance et les étapes de ce type de don avec le Dr Evelyne Marry, directrice du registre de donneurs de moelle osseuse à l'Agence de biomédecine.

En France, 240 000 donneurs sont inscrits sur le registre du don de moelle osseuse. Appelés Veilleurs de Vie, ils ont accepté de donner leur moelle osseuse anonymement et à tout moment de leur vie à des malades touchés par des pathologies graves du sang. Découvrez à quel sert un don de moelle osseuse et comment il se déroule, pour peut-être devenir l'un des 18 000 prochains Veilleurs de Vie.

A quoi sert le don de moelle osseuse ?

Le don de moelle osseuse sert à guérir des maladies graves du sang, comme les cancers, les leucémies, les lymphomes, les maladies génétiques qui affectent les globules rouges (drépanocytose) et celles qui touchent les globules blancs (enfants bulles). En France, 2000 patients ont besoin d'un don de moelle osseuse chaque année. Un quart d'entre eux a la chance d'avoir un donneur compatible dans sa famille, les trois quarts restants ont besoin d'un donneur anonyme prêt à aider un malade qu'il ne connaît pas. « Toutes maladies confondues, grâce au don de moelle osseuse, on obtient 63% de chance de guérison à 5 ans » explique le Dr Marry.

Qui peut donner sa moelle osseuse ?

Il faut avoir entre 18 et 50 ans, être en parfaite santé (ne pas avoir de maladie chronique, ne pas prendre de médicament régulièrement), subir une prise de sang et accepter l'anonymat pour devenir Veilleurs de Vie. « Il est vraiment essentiel que les donneurs deviennent des Veilleurs de Vie, qu'ils mettent à jour leurs coordonnées et qu'ils soient prêts à répondre présent sans concession le jour où ils peuvent sauver une vie », rappelle le docteur Marry. « Si nous avons atteint l'objectif de 240 000 donneurs, nous souhaitons recruter 18 000 nouveaux Veilleurs de Vie chaque année. Notre priorité, des hommes et des populations d'origines génétiques diverses, asiatiques, africaines et moyennes-orientales ».



Le don de moelle est-ce dangereux pour le donneur ?

Comme la moelle osseuse se régénère très vite, un donneur ne prend pas de risque pour sa santé. « Le don de moelle osseuse se réalise toujours en pensant à la sécurité du donneur », rappelle le docteur Marry. « À partir du moment où a été établie une compatibilité entre un donneur et un malade, les Veilleurs de Vie refait un bilan médical, des analyses de sang pour organiser un prélèvement sans périls.

Comment se passe le don de moelle osseuse ?

S'il existe une chance sur 1 million d'être compatible et de donner sa moelle, les inscrits au registre pourront au cours de leur vie de Veilleurs de Vie faire plusieurs tests de compatibilité. Ces prises de sang sont indolores et ne demande pas une grande dis-

ponibilité. Mais une fois que la compatibilité est établie, le donneur va devoir passer un nouvel entretien médical et des examens sanguins 3 semaines avant le don pour déceler toutes les contre-indications. Le don de moelle osseuse peut se dérouler de deux façons, ou par ponction ou par trépanation. Quel que soit le mode opératoire, le donneur est totalement pris en charge et tous ses frais lui seront remboursés.

Le choix de l'intervention revient au médecin greffier qui décide après analyse des besoins de son patient.

Le don par prélèvement intra-osseux, ou ponction des cellules souches se déroule à l'hôpital sous une courte (1 heure) anesthésie générale et ne comporte aucun risque de paralysie. Le donneur est hospitalisé la veille et sort le lendemain de la ponction. Réalisée dans les os postérieurs du bassin, elle permet d'aspirer les cellules souches et leur environnement. Pendant 2 à 3 jours, le

donneur pourra souffrir d'une douleur type gros hématome qui se calmera par des antalgiques du type doliprane. « La douleur est une notion assez personnelle et variable, mais après une ponction, les antalgiques classiques sont suffisants pour la calmer. Il n'est pas nécessaire de donner des calmants à la morphine », explique le Dr Marry. En général, on prescrit un arrêt maladie d'une semaine et le donneur retrouve ensuite une vie professionnelle et personnelle tout à fait normale. Le prélèvement par tri-cellulaire consiste à stimuler la fabrication de cellules dans la moelle osseuse et à les « faire sortir » dans le sang. Le donneur va prendre pendant 4 à 5 jours un médicament facteur de croissance, matin et soir, puis les cellules vont être récupérées grâce à un ou deux prélèvements indolores (aphérèse) de 4 heures. Lors d'un prélèvement par tri-cellulaire, le donneur est plus souvent arrêté maladie pendant la prise du médicament, car cette injection effectuée par une infirmière peut provoquer des effets secondaires proches des symptômes grippaux (fièvre, courbatures). Des antalgiques tels doliprane sont suffisants pour soulager ces douleurs. Dans le cadre d'un don anonyme, une fois qu'on a trouvé un donneur compatible à un malade, il reste affilé au patient pour la possibilité d'autres dons. Il ne pourra plus donner que dans le cadre familial.

LE DON EST IMPOSSIBLE DANS LES CAS SUIVANTS :

- Epilepsie
- Asthme sévère
- Allergie sévère
- Diabète sous insuline
- Cancer guéri
- Hypertension artérielle
- Maladie cardiaque
- Si vous avez déjà été transfusé
- Séjours dans les Iles Britanniques (plus d'un an cumulé entre 1980 et 1996).
- Antécédents de tétanie

GRIPPE DE L'ENFANT : UNE MUTATION GÉNÉTIQUE À L'ORIGINE DE CERTAINS CAS GRAVES

La grippe n'est, pour la plupart des malades, qu'une infection virale passagère qui provoque de la fièvre et des courbatures et disparaît après quelques jours de repos. Mais chaque année, des enfants doivent être hospitalisés car ils présentent une forme très grave de la maladie qui provoque des difficultés respiratoires pouvant être fatales.

Des chercheurs du laboratoire franco-américain de génétique des maladies infectieuses viennent de découvrir qu'une mutation de l'ADN serait responsable de ces cas sévères de grippe en provoquant un dysfonctionnement dans le système immunitaire des enfants atteints de cette anomalie génétique.

Le Dr Jean-Laurent Casanova et le Dr Laurent Abel, tous deux chercheurs à l'Inserm, et leurs collègues du laboratoire franco-américain de génétique ont spéculé que la grippe sévère chez les enfants en bonne santé pouvait être le résultat d'erreurs génétiques.

Pour vérifier leur hypothèse, les chercheurs ont séquencé le génome d'une petite fille qui avait contracté la grippe à l'âge de 2 ans ½, et avait dû être admise en unité de soins intensifs pédiatriques en raison de la sévérité de la maladie. Ils ont également séquencé le génome de ses parents. Ils ont découvert que la petite fille avait hérité, de ses deux parents, une forme mutée d'un gène qui sert habituellement à aider le système immunitaire à combattre les infections. En raison de cette double mutation, son gène est inactif et son système immunitaire ne peut combattre un virus relativement inoffensif comme la grippe.

Tout en proposant de nouvelles recherches, les scientifiques estiment qu'un certain type de médicaments, les interférons recombinants, pourrait aider à lutter contre les formes graves de la grippe chez tous les enfants présentant une mutation génétique similaire.



FROMAGE AU LAIT CRU : QUELLE DIFFÉRENCE AVEC LES PASTEURISÉS ?



Les femmes enceintes ne doivent pas manger de fromages au lait cru, alors qu'elles peuvent encore savourer les pasteurisés. Découvrez la différence entre un fromage au lait cru et un pasteurisé avec Corinne Péirano, diététicienne et membre de l'association française des diététiciens-nutritionnistes (Afdn), expert pour *Top Santé*.

Le fromage cru est fabriqué avec un lait qui n'a pas subi de traitement thermique. C'est-à-dire qu'il n'a pas été chauffé et conserve donc sa flore bactérienne (ses microbes). C'est pourquoi il est déconseillé aux femmes enceintes et aux nourrissons. Le fromage pasteurisé, lui, a pour base un lait chauffé dans le but d'éliminer les germes nocifs. Du fait que le lait du fromage pasteurisé est chauffé, ce dernier contient un tout petit peu moins de protéines. Idem pour les vitamines qui, sensibles à la chaleur, sont diminuées d'environ 10% dans les fromages pasteurisés. Concernant la teneur en calcium, elle est légèrement plus élevée pour le fromage au lait cru. Mais la différence la plus significative se trouve sans doute dans la saveur et le crémeux, souvent plus prononcés dans les fromages au lait cru.

LES LIENS ENTRE SOMMEIL ET NUTRITION ?

L'Institut national du sommeil et de la vigilance (Insv) a dévoilé, au cours de la Journée du sommeil le 27 mars, les résultats d'une enquête sur les liens entre la qualité du sommeil et les habitudes alimentaires.

Pour sa 15^e édition, la Journée du sommeil s'intéresse au lien entre la qualité du sommeil et l'alimentation, deux problématiques de santé publique essentielles à notre époque.

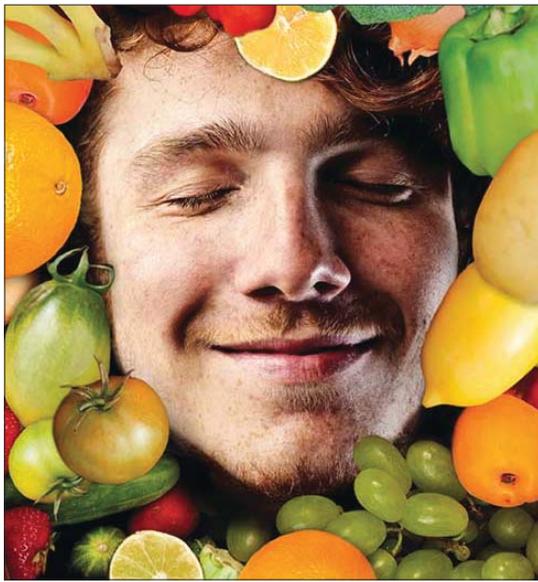
Pour évaluer ce lien, les chercheurs se sont appuyés sur la cohorte de l'étude Nutrinet-Santé, une étude de grande ampleur qui vise à comprendre les habitudes alimentaires des Français via des questionnaires en ligne destinés à des volontaires. A ce jour, près de 160 000 internautes participent à l'étude Nutrinet-Santé. Parmi eux, 49 086 ont répondu au questionnaire spécifique sur le sommeil.

Les résultats de l'enquête montrent clairement un lien de cause à effet entre un mauvais sommeil et une mauvaise alimentation.

- Les personnes qui dorment moins de 6h, plus particulièrement les hommes, ont davantage de risques d'être obèses. Quand on dort peu, on dispose de plus de temps pour grignoter devant la télévision ou même dans son lit. Par ailleurs, on a tendance à vouloir compenser le manque de sommeil par des aliments énergétiques, donc gras et sucrés.

- Les femmes obèses font davantage d'insomnies par rapport aux femmes à la corpulence normale. Les personnes obèses ont généralement plus de mal à trouver une position confortable pour dormir et souffrent souvent de douleurs. Par ailleurs, elles souffrent aussi davantage d'apnées du sommeil. 8% des personnes traitées pour cette pathologie sont en surpoids. Les chercheurs ont remarqué que les femmes obèses étaient plus particulièrement sujettes aux insomnies sans pouvoir expliquer la différence avec les hommes.

- Les personnes obèses ont un risque d'hypersomnolence plus élevé.



L'hypersomnie désigne le fait d'être fatigué tout au long de la journée.

Les femmes obèses ont 70% de risques supplémentaires de souffrir d'hypersomnolence et les hommes obèses sont deux fois plus nombreux à être touchés par cette pathologie que ceux qui ont un IMC inférieur à 35.

L'étude montre bien un lien

entre le sommeil et l'obésité. L'obésité peut, en partie, être expliquée par une mauvaise hygiène alimentaire.

Les questionnaires remplis par les Nutrinutes montrent par exemple que les petits dormeurs consomment moins de fruits et légumes et de poissons que ceux que les gros dormeurs. Par ailleurs, la consommation d'aliments

gras, sucrée et d'alcool est souvent associée à une durée de sommeil plus courte. Au final, on assiste à un cercle vicieux : ceux qui ne dorment pas suffisamment mangent trop donc grossissent et souffrent davantage de troubles du sommeil. Moraliité : pour bien dormir, il est important d'avoir une alimentation équilibrée.

LES ALIMENTS À ÉVITER POUR BIEN DORMIR

Chacun sait qu'il vaut mieux éviter de boire un café avant de dormir si l'on veut passer une nuit paisible. Mais il y a d'autres aliments qu'il vaut mieux éviter au dîner si vous ne voulez pas vous réveiller en pleine nuit.

Les aliments frits

Les aliments cuits en friture prennent beaucoup plus de temps pour être digérés. Si vous mangez vous couchez sans avoir mangé, vous risquez de souffrir de crampes d'estomac ou de reflux acides. Idem pour les boissons gazeuses.

À la place : pour avoir un bon sommeil, privilégiez le soir des aliments riches en tryptophane, un acide aminé nécessaire à la synthèse de la sérotonine, un des neurotransmetteurs du cerveau qui régule l'endormissement. À vous le cabillaud, la morue, les fromages à pâte cuite et le riz

thai. Une étude a en effet montré qu'un repas avec du riz thaï au dîner réduisait de moitié le temps nécessaire pour s'endormir.

Les protéines

Le poulet comme les autres aliments riches en protéines ne doivent pas être consommés au dîner car il demande un temps de digestion beaucoup plus long. Du coup, votre organisme va se concentrer sur cette digestion au lieu de se mettre en mode sommeil (moment où l'activité de digestion est censée ralentir d'environ 50%). À la place : privilégiez les plats à base de glucides complexes (qu'on appelle autrefois sucres lents) qui favorisent le sommeil. Parmi les champions anti-insomnie : les pommes-de-terre cuites au four et les patates

douces.

La crème glacée

Oui, après une longue journée de travail il est réconfortant de manger de la crème glacée à même le pot en regardant les derniers épisodes de sa série préférée. Mais la glace c'est surtout des matières grasses (lourdes à digérer) et du sucre, qui va vous donner de l'énergie à court terme et vous empêcher de sombrer dans le sommeil.

À la place : en dessert, on opte pour un laitage et une banane, une pomme, des figues ou des noix, aux vertus antistress. Et surtout pas pour le chocolat noir, qui contient de la caféine et de la théobromine, un stimulant qui augmente la fréquence cardiaque et peut provoquer de l'insomnie.

NIGER/SOMMET: Le président nigérien invite les pays du Sahel à un saut dans la 3^e révolution industrielle



Le président nigérien Mahamadou Issoufou a invité lundi les pays du Sahel à opérer un saut dans la 3^e révolution industrielle pour honorer leurs engagements pris dans leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), pour «sauver» la planète des effets du dérèglement climatique.

Il s'exprimait à l'ouverture à Niamey de la première conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat pour la région du Sahel, laquelle a ensuite entériné un plan d'investissement climatique portant sur une enveloppe de 400 milliards de dollars pour le Sahel.

Ce sommet s'est tenu en présence notamment des présidents congolais Denis Sassou Nguesso, guinéen Alpha Condé, burkinabè Roch Marc Christian Kaboré et tchadien Idriss Déby, président de la Commission climat pour le Bassin du Congo, ainsi que le vice-président soudanais Bakri Hassan Saleh, le Premier ministre malien Soumaylou Boubé Maïga et le ministre français de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy.

Pour M. Issoufou, président de la Commission climat pour la région du Sahel, les pays du Sahel doivent opérer un saut historique pour entrer dans la Troisième révolution industrielle, la révolution du zéro carbone, celle des énergies renouvelables, de la transformation du parc immobilier en micro-centrales énergétiques, de la technologie de l'hydrogène et d'autres techniques de stockage d'énergie, de la technologie d'internet et des réseaux électriques intelligents. Il a noté que s'engager dans la mise en place des énergies renouvelables était une des conditions pour que les pays de la région honorent les engagements qu'ils ont pris dans leurs CDN, lesquelles prévoient des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Pour davantage alerter l'opinion à prendre conscience de la gravité de la situation, M. Issoufou s'est beaucoup appuyé sur certains effets du dérèglement climatique, entre autres, la très forte variabilité climatique à laquelle est soumise le Sahel.

Celle-ci se traduit par «la modification des régimes pluviométriques, l'apparition de phénomènes météorologiques extrêmes, des sécheresses récurrentes avec des effets perceptibles sur les terres agricoles (le Niger en perd 100.000 hectares par an), les pâturages et la disponibilité en eau».

«Nous savons aussi que le rétrécissement du lac Tchad, dont la superficie actuelle ne représente que 10% de celle des années 60, constitue un élément de cette facture entropique qui a aussi une grave influence sur les régimes des fleuves», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'impact du changement climatique sur la pauvreté n'est plus à démontrer, selon le président nigérien, précisant qu'il pourrait «y faire basculer 100 millions de personnes dans le monde d'ici 2030, alors que la pollution atmosphérique, responsable de 7 millions de décès prématurés par an, entraînera des coûts directs de santé qui atteindraient 4 milliards de dollars par an d'ici 2030». Enfin, le changement climatique a également un lien avec la migration et surtout le terrorisme au Sahel, a-t-il dit en citant le cas de Boko Haram né en partie «de la paupérisation des populations du fait du retrait des eaux du lac qui a eu un impact sur les ressources agricoles, pastorales et halieutiques au niveau de l'ensemble du bassin lac Tchad».

SAHARA OCCIDENTAL: Des élus français dénoncent le soutien de leur pays à l'occupation marocaine

Des élus de la municipalité d'Ivry sur Seine ont dénoncé la position de la France vis-à-vis de la question sahraouie, déplorant sa politique étrangère alignée sur les thèses marocaines au détriment des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Rencontrés à Alger, à la veille de leur déplacement aux camps des réfugiés sahraouis dans le cadre d'une mission prévue du 26 février au 2 mars, la délégation de la municipalité, conduite par l'adjointe au maire, Séverine Peter, a critiqué la politique de l'Etat français vis-à-vis du dossier sahraoui, affirmant que «la position de l'Hexagone est totalement alignée sur les thèses marocaines d'occupation des territoires sahraouis, au mépris du droit du peuple sahraoui à son autodétermination».

Exprimant leur solidarité entière avec la cause sahraouie, les quatre élus de la municipalité d'Ivry sur Seine, conviés aux festivités de commémoration du 43^e anniversaire de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) ont relevé, dans ce contexte, que la politique étrangère de la France avait subi un changement «radical» depuis le départ de l'ex-président Jacques Chirac, en mai 2007.

«Le président Chirac avait pris la décision de quitter les forces de l'OTAN.

Il était un fervent défenseur de la paix au Proche-Orient et contre l'intervention américaine en Irak en 2003.

Mais, aujourd'hui, nous assistons à une diplomatie française qui privilégie ses intérêts économiques, l'exploitation illégale des ressources naturelles et les ventes d'armes au détriment des valeurs humaines et de démocratie, telles que la défense des droits de l'Homme et l'autodétermination des peuples sahraouis et palestiniens», a fait observer Séverine Peter, chargée des questions internationales et de la communication au sein de la ville d'Ivry.

Evoquant l'existence d'un «lobbying superpuissant» en France qui soutient le Royaume marocain dans son occupation du Sahara occidental, l'adjointe au maire a affirmé, en outre, que «les autorités françaises demandaient souvent aux élus et aux députés de l'Assemblée de ne pas s'engager sur des questions internationales, notamment celles portant sur le Sahara occidental et la Palestine».

«Il existe en quelque sorte un consensus au sein de la société civile française pour ne pas aborder la question sahraouie.

D'ailleurs, elle est au-dessous de toutes les préoccupations de la classe politique de l'Hexagone», a regretté encore Mme Peter, élue du Parti Communiste français. En dépit de ce



constat, Said Hefad, issu de la majorité municipale, se dit, de son côté, «optimiste» et a assuré que l'opinion française, notamment celle de sa commune, est consciente de la souffrance du peuple sahraoui vivant sous l'occupation marocaine.

«J'ai un grand espoir que le peuple sahraoui fera entendre sa voix et j'ai entièrement confiance dans les efforts menés par l'ONU pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a-t-il souligné.

Un soutien renouvelé au peuple sahraoui

Pour sa part, l'élue Mehdy Belabbas, écologiste et adjointe au maire, s'est dit «déçue» par les accords commerciaux et de pêche UE-Maroc élargis illégalement aux territoires sahraouis occupés, qui ont été approuvés récemment par le Parlement européen.

Dénonçant un «pillage» des ressources naturelles sahraouies, M. Belabbas a affirmé que «la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui avait déjà statué sur l'illégalité de ces accords, va devoir encore une fois les bloquer après que le Front Polisario ait décidé de les contester».

Les élus de la municipalité d'Ivry sur Seine ont été, à l'occasion, unanimes à renouveler leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, s'engageant à poursuivre les actions de solidarité en faveur des Sahraouis vivant dans les camps des réfugiés sahraouis, notamment dans la prise en charge médicale des enfants souffrants de maladies.

Depuis 10 ans, le centre médical de la

commune accueille chaque année une dizaine d'enfants sahraouis bénéficiant de soins et de traitements médicaux.

A ce propos, la directrice du centre, Marianne Petit, qui fait partie de la délégation, a relevé la «dégradation» de la santé des enfants sahraouis vivants dans les camps des réfugiés, évoquant des problèmes ophtalmologiques, dentaires et même de croissance.

La municipalité d'Ivry organise, chaque année, des séjours en France au profit des dizaines d'enfants sahraouis afin de leur permettre d'oublier les souffrances des conditions de vie difficiles dans les camps et de découvrir la mer et autres sites touristiques.

La Mairie d'Ivry avait, également, accompagné en avril dernier Claude Mangin-Asfari, épouse du Naâma Asfari, militant des droits de l'Homme au Sahara occidental détenu dans une prison marocaine, dans sa grève de la faim illimitée pour avoir le droit de rendre visite à son mari, après trois ans de refus et de son roulement par les autorités marocaines. Suite à cette grève qui avait suscité un large élan de solidarité en France, Claude Mangin-Asfari a eu gain de cause et a pu se rendre au Maroc en janvier dernier pour s'enquérir de la situation de son époux, emprisonné depuis plus de sept ans et condamné sans preuves à 30 ans de prison ferme.

Abritant un comité de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique en France (AARASD), la municipalité tient, selon ses élus, à renforcer les liens d'amitié entre la ville d'Ivry et le peuple sahraoui et à continuer à défendre la cause des réfugiés et des prisonniers politiques.

ONU/SOUDAN: Le processus de paix une nouvelle fois au point mort au Darfour

Le processus de paix dans la région soudanaise du Darfour est de nouveau au point mort alors que l'état d'urgence a été décrété le 22 février par les autorités pour l'ensemble du Soudan à la suite de manifestations contre la vie chère, a déploré lundi une haute responsable des Nations unies devant le Conseil de sécurité.

«Le développement le plus significatif est la déclaration de l'état d'urgence par le Président Béchir le 22 février.

Cela s'applique à tout le pays», a dit Bintou Keita, la Sous-Secrétaire générale des Nations Unies pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de

consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, cité par l'ONU dans un communiqué.

Dans ce contexte, 18 nouveaux gouverneurs issus de l'appareil militaire et sécuritaire ont été nommés pour remplacer les walis (gouverneurs) qui ont été limogés.

«Ces développements interviennent à un moment où le processus de paix au Darfour était au point mort - une fois encore - dans le contexte des manifestations actuelles contre les conditions économiques et politiques au Soudan», a expliqué Mme Keita devant le Conseil de sécurité.

Même si les manifestations au Darfour sont restées

sporadiques, la faction Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM)/Gibril Ibrahim et la faction Armée de libération du Soudan/Minni Minnawi sont revenues sur leur accord de décembre 2018 prévoyant la reprise des négociations avec le gouvernement soudanais en janvier 2019, a noté la Sous-Secrétaire générale.

Entre-temps, le Président soudanais Omar el-Béchir a déclaré le 28 janvier la cessation des hostilités au Darfour et dans les deux régions. Le 9 février, le SLA/Minni Minnawi, le JEM/Gibril Ibrahim et deux autres groupes (le Conseil de transition du Mouvement

de libération du Soudan et le Mouvement de libération du peuple soudanais du Nord dirigé par Malik Agar) ont prolongé de trois mois leur cessation unilatérale des hostilités au Darfour et dans les Etats du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

«L'impact des récents développements à Khartoum sur la dynamique liée au processus de paix au Darfour n'a pas encore été évalué, mais le remplacement de tous les walis (gouverneurs) aura une incidence sur le processus et certains groupes rebelles ont affiché un durcissement de leur position», a souligné Mme Keita.

MOBILISATION DES «GILETS JAUNES»: Le Conseil de l'Europe appelle au respect des droits de l'homme

La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a appelé les autorités françaises «à mieux» respecter les droits de l'homme dans le contexte de la mobilisation des «gilets jaunes», a indiqué hier un communiqué de l'institution européenne.

Dans un mémorandum contenant ses observations sur les événements liés aux différentes mobilisations des «gilets jaunes», un mouvement né le 17 novembre dernier du ras-le-bol fiscal et la dégradation du pouvoir d'achat des Français, la Commissaire a invité les autorités françaises à «mieux respecter les droits de l'homme» lors des opérations de maintien de l'ordre et à «ne pas apporter de restrictions excessives à la liberté de réunion pacifique» à travers la proposition de loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations.

La commissaire qui a condamné «fermement» la violence, les propos et les agressions racistes, antisémites ou homophobes de certains manifestants, a rappelé dans ses recommandations que la tâche première des membres des forces de l'ordre «consiste à protéger les citoyens et leurs droits de l'homme», estimant que le nombre et la gravité des blessures infligées aux manifestants «mettent en question la compatibilité des méthodes employées dans les opérations de maintien de l'ordre avec le respect de ces droits».

A cet effet, elle a demandé aux autorités françaises de publier des données chiffrées «plus détaillées» concernant les personnes blessées et à revoir au «plus vite» la doctrine d'emploi des armes de force intermédiaire. Comme elle a recommandé de «suspendre l'usage du lanceur de balles de défense (LBD) dans le cadre



des opérations de maintien de l'ordre», rappelant par ailleurs l'obligation des autorités de garantir la sécurité des journalistes.

La commissaire, qui a souligné qu'aucune impunité pour les violences policières n'est admise, a invité les autorités à veiller à ce que toutes «les personnes se prétendant victimes de tels abus puissent non seulement les signaler» aux inspections et au Défenseur des droits, sans omettre de saisir la justice d'une plainte et demander réparation.

Elle a invité également les autorités chargées des poursuites dans le cadre des manifestations de «gilets jaunes» à faire preuve de «prudence» et de «retenue» en matière de recours à la procédure de comparution immédiate et recommande de «ne

pas tenir des audiences la nuit», exprimant ses inquiétudes quant aux interpellations et placements en garde à vue de personnes qui participent aux manifestations des «gilets jaunes». Elle a estimé que de telles pratiques constituent de «graves ingérences» dans l'exercice des libertés d'aller et venir, de réunion et d'expression.

Les recommandations contenues dans le mémorandum sont basées sur la mission à Paris que la Commissaire a effectuée le 28 janvier dernier afin de recueillir davantage d'informations sur les circonstances de l'usage de la force par des membres des forces de l'ordre et par certains manifestants lors des mobilisations liées au mouvement des «gilets jaunes», a-t-on précisé.

CRISE HUMANITAIRE AU YÉMEN: Conférence à Genève des donateurs en soutien au peuple

Une conférence des donateurs pour le Yémen, qui fait face à l'une des plus graves crises humanitaires, s'est tenue hier à Genève à l'initiative des Nations unies, de la Suisse et de la Suède.

Cet événement de haut niveau pour la crise humanitaire au Yémen, le troisième du genre, aura pour objectif de recueillir un soutien pour la réponse humanitaire dans ce pays et d'alléger les souffrances du peuple yéménite, indique un communiqué du Bureau de la coordination des affaires humanitaires auprès de l'ONU (OCHA).

En raison du conflit dans ce pays, 24 millions de personnes - soit près de 80% de la population - ont besoin d'assistance et de protection, estime OCHA, notant que la famine menace des centaines de milliers de vies et l'aide humanitaire devient de plus en plus la seule bouée de sauvetage pour des millions de Yéménites.

Le conflit touche particulièrement les femmes et les enfants, ce qui les expose davantage à la violence, fait constater la même source.

«Un effort logistique massif continue de porter secours à des millions de Yéménites qui ont cruellement besoin de nourriture et d'abris», indique le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, notant qu'environ 8 millions de personnes à travers le pays reçoivent une assistance directe de l'ONU et de ses partenaires chaque mois.

En 2018, 2,6 milliards de dollars ont été versés pour le plan humanitaire piloté par l'ONU, soit 83% du montant demandé.

Pour 2019, les besoins sont estimés à près de 4,3 milliards de dollars.

GRANDE-BRETAGNE/BREXIT: Des ministres menacent de démissionner

Trois membres du gouvernement britannique ont menacé hier de démissionner si la Première ministre Theresa May ne s'engage pas à repousser la date du Brexit pour écarter le scénario d'une sortie brutale de l'Union européenne.

Les secrétaires d'Etat chargés de l'Industrie, Richard Harrington, du Digital, Margot James, et de l'Energie, Claire Perry, «implorent» la cheffe du gouvernement de s'engager à étendre l'article 50 du Traité de l'UE, qui régit le départ d'un Etat membre si aucun accord n'est adopté par le Parlement dans les temps, afin d'éviter une sortie sans accord de l'UE.

«Cet engagement serait accueilli avec soulagement par une grande majorité de députés, d'entreprises et leurs employés», écrivent ces ministres favorables au maintien dans l'Union européenne, dans le tabloïd The Daily Mail.

Si la dirigeante conservatrice ne leur fait pas cette promesse cette semaine, les trois membres du gouvernement menacent de démissionner «pour empêcher un désastre».

Selon le tabloïd, 15 autres membres du gouvernement seraient prêts à démissionner pour empêcher un «no deal».

«Alors que le jour J approche, nous pensons que c'est notre devoir de faire quelque chose pour aider à empêcher une telle catastrophe», a expliqué Margot James à la BBC. Trois ministres de premier plan avaient aussi plaidé le week-end dernier pour un report du Brexit faute d'accord validé dans les temps par les députés britanniques.

Le président du Conseil européen Donald Tusk a précisé lundi qu'il avait discuté avec Theresa May du «contexte juridique et procédural d'une possible extension» d'un report de la date du Brexit, prévu le 29 mars.

«Je pense que, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons, un délai supplémentaire serait une solution rationnelle», a-t-il dit.

Mais la Première ministre britannique estime pouvoir éviter ce scénario.

Provoquant une levée de boucliers au Royaume-Uni, Mme May a différé dimanche d'ici au 12 mars un vote des députés britanniques sur l'accord de Brexit.

Elle affirme vouloir se donner plus de temps pour tenter de renégocier le texte avec Bruxelles avant la date butoir. Le Parti travailliste, principal parti d'opposition britannique, s'est dit prêt à soutenir un amendement proposant l'organisation d'un second référendum sur la sortie de l'UE afin d'éviter le Brexit «destructeur» des conservateurs, ajoutant de la pression sur les épaules de Theresa May.

La cheffe du gouvernement réunit ses ministres mardi matin avant de s'exprimer devant les députés à la mi-journée.

APS

YÉMEN: L'ONU accède à des entrepôts de céréales à Hodeïda

L'ONU a pu accéder pour la première fois depuis septembre à des entrepôts de céréales près d'une ligne de front à Hodeïda, dans l'ouest du Yémen en crise, a annoncé lundi le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres.

«Je viens de recevoir une bonne nouvelle.

Finalement, il nous a été possible d'atteindre les entrepôts de Red Sea Mills», a déclaré M. Guterres, lors d'une conférence des donateurs pour le Yémen à Genève.

Un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), Herve Verhoosel, cité par l'AFP, a expliqué qu'il s'agissait d'une mission d'évaluation. «Aujourd'hui, pour la

première fois depuis septembre, une équipe du Programme Alimentaire Mondial a pu accéder au site Red Sea Mills qui abrite 51.000 tonnes de céréales, une quantité suffisante pour nourrir plus de 3,7 millions de personnes pendant un mois», a détaillé M. Verhoosel.

«Nous n'avons pas encore les résultats techniques de cette évaluation faite aujourd'hui et espérons pouvoir réutiliser ce site dès que possible», a-t-il expliqué.

Cette mission fait suite à l'accord du 17 février conclu entre belligérants au Yémen en faveur d'un redéploiement de combattants hors de trois ports dans le pays, sous l'égide de l'ONU. Cet accord, qui

confirme une entente conclue début décembre en Suède entre les belligérants, prévoit un redéploiement «dans un premier temps» hors des ports de Saleef et Ras Isa, suivi dans «un deuxième temps» d'un repli hors de la ville portuaire de Hodeïda.

Situés dans l'ouest du Yémen, ces trois ports sont sous le contrôle du mouvement Ansarallah (Houthis).

L'application de l'accord doit s'accompagner d'une liberté d'accès aux entrepôts à grains de Red Sea Mills, sous contrôle des forces gouvernementales. Depuis mars 2015, le conflit au Yémen, opposant le gouvernement soutenu par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite aux

Houthis, a fait quelque 10.000 morts, selon un bilan partiel de l'Organisation mondiale de la santé.

Selon l'ONU, 24,1 millions de Yéménites ont besoin d'une aide ou de protection, dont 10 millions sont au bord de la famine.

Lors de la conférence des donateurs lundi à Genève, les Nations unies ont demandé quelque 4,2 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros) pour venir en aide cette année à 21,4 millions de personnes.

«Un rapport crédible indique que le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui sont morts de faim s'élève à plus de 80.000», a souligné M. Guterres, devant les diplomates.

CACHEMIRE: Pékin appelle Inde et Pakistan à «la retenue»

La Chine a appelé mardi le Pakistan et l'Inde à la retenue, à la suite des raids aériens par New Delhi du côté pakistanais de la ligne de cessez-le-feu au Cachemire visant un camp d'un groupe extrémiste.

«Nous espérons que l'Inde comme le Pakistan feront preuve de retenue et agiront de manière à stabiliser la situation dans la région et à améliorer leurs relations, plutôt que l'inverse», a déclaré le porte-parole

de la diplomatie chinoise, Lu Kang. L'Inde a annoncé mardi avoir mené une «frappe préventive» et tué un «très grand nombre» de membres d'un mouvement extrémiste basé au Pakistan, qui a revendiqué l'attentat-suicide du 14 février au Cachemire indien dans lequel plus de 40 paramilitaires indiens ont été tués.

Pour Pékin, «combattre le terrorisme est une question mondiale et un défi mondial qui requiert la coo-

pération des différents Etats». «Des conditions favorables doivent être en place pour favoriser la coopération internationale», a estimé M. Lu.

Islamabad, qui dément soutenir des infiltrations d'extrémistes au côté du Cachemire sous contrôle indien ainsi que les activités des rebelles séparatistes armés, avait menacé la semaine dernière de répliquer en cas de représailles indiennes.

17^E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU FILM AMAZIGH : 23 œuvres en compétition

Vingt-trois (23) films au total sont officiellement en compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) dont la 17^{ème} édition se tiendra du 28 février au 4 mars prochain dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé dimanche le Commissaire de cette compétition cinématographique, Amar Tribeche.

Il s'agit de 4 longs métrages, 10 courts métrages, 6 films documentaires et trois d'animation dans les variantes chaoui, mozabite et kabyle qui ont été sélectionnés pour cette nouvelle édition et ce, sur une quarantaine de films déposés, ont indiqué le commissaire du FCNAFA et la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane lors d'une conférence de presse qu'ils ont animée conjointement à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

Cette nouvelle édition sera dédiée à la mémoire des défunts artistes Djamel Allam et Youcef Goucem et coïncidera avec la commémoration du 30^{ème} anniversaire de la disparition de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri, a indiqué Mme Goumeziane. Cette manifestation sera ponctuée par plusieurs activités culturelles dont une exposition, des conférences sur le cinéma et un atelier de formation en écriture du scénario, selon le programme remis à la presse.

Parmi les films en compétition et dans la section documentaire "JSK asmi Tervah, la joyeuse saga des Kanaris" de Abderezak Larbi Cherif dédié au club phare de la Kabylie, "Asefrel n yiduman di Bouzgan" de Djamel Bacha qui aborde le tri des déchets ménager et la préservation de l'environnement par les habitants de certains villages de la commune de Bouzguène, à l'instar de "Sahel et Ahriq" et "Juba II" de Mokrane Ait Saada.

Les cinéphiles pourront également découvrir à l'occasion de



ce festival quatre long métrages, à savoir, "Isegmi n tayri" de Lounes Medjnah, "Le rival" un film d'action de Nassim Kheladi, "Tamachahut n Selyouna" un film inspiré d'une légende locale autour d'une princesse réalisé par Aziz Chelmouni et "le choc" de Karim Mouali. La catégorie court métrage s'intéresse à plusieurs sujets de la vie dont la pauvreté avec "Aygher a dunit" de Nabil Chahal, le temps qui passe avec "I tazzalen Isegwasen" de Djamel Ould Braham et "La bouteille d'ailleurs" de Nabil Meziani.

La catégorie films d'animation, qui n'a pas enregistré de films sélectionnés lors de la précédente édition, revient cette année avec trois productions qui sont "Debza u dmagh" d'Ahmed Hadibi, inspiré de la chanson éponyme du

chanteur Slimane Azem, "Ighalen i dduklen" de Rabah Hattabi et "War, Derz lftetna" de Amar Amarni. Lire aussi: Colloque international Benhadouga : appel à davantage d'ouverture sur le roman des jeunes auteurs

Officielle qui se tiendra au théâtre régional Kateb Yacine sera marqué par la projection du court métrage "Banc Public" de Djamel Allam produit en 2012 et qui avait décroché à la 13^{ème} édition du FCNAFA le prix l'Olivier d'or dans cette catégorie. La projection des films en compétition aura lieu du 1^{er} au 3 mars à la salle des spectacles de la maison de la culture Mouloud Mammeri qui abritera également la cérémonie de clôture le 4 mars prochain. Les films en lice pour l'Olivier d'or seront projetés dans la

grande salle de la Maison de la culture Mouloud Mammeri à raison de trois séances quotidiennes (une la matinée et deux l'après-midi) entre le 25 et le 27 de ce mois. Un programme de proximité, à travers plusieurs localités de la wilaya, a été également tracé, a observé le commissaire du FCNAFA.

Amar Tribeche a souligné lors de cette conférence que les échos qui lui sont parvenus de la commission de visionnage sont plutôt "favorables" quant à la qualité des films sélectionnés. "La productrice et docteur en cinéma Malika Laichour, connue pour sa rigueur sur la question qualité, m'a dit que le jury a été agréablement surpris par la fraîcheur, la qualité et la poésie de films sélectionnés", a-t-il dit.

HOMMAGE À ALLOULA (1939-1994): 2 nouvelles productions à l'affiche du Théâtre d'Oran

Les activités commémoratives de la 25^{ème} année de la disparition du regretté dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994) prévues en mars prochain, seront marquées par la présentation de deux nouvelles productions au Théâtre régional d'Oran (TRO), a-t-on appris lundi du directeur de cette structure culturelle.

Les deux nouvelles pièces, intitulées «Lejouad» et «Arlequin, valet de deux maîtres», ont été coproduites par le TRO dans le cadre de ses partenariats respectifs avec la Fondation «Abdelkader Alloula» et le Théâtre national d'Alger «Mahieddine Bachtarzi» (TNA), a précisé à l'APS Mourad Senouci.

«Lejouad» (les généreux) sera joué les 9 et 10 mars prochain par la troupe de la compagnie théâtrale oranaise «Istijmam», permettant au public de revisiter cette oeuvre qui compte parmi les productions majeures de feu Alloula (1985).

«Arlequin, valet de deux maîtres», programmée quant à elle pour le 16 mars, verra la montée sur scène de plusieurs jeunes espoirs du théâtre national, sous la direction du metteur en scène Ziani Cherif Ayad qui propose une nouvelle version de la même pièce réalisée par Alloula en 1993.

Une exposition de photos et documents biographiques est également au menu des activités commémoratives, a indiqué le directeur du TRO, signalant que son établissement abritera aussi une rétrospective des oeuvres d'Alloula qui seront projetées en boucle sur les écrans du hall d'accueil.

CINÉMA

Le film d'animation «Dragon 3, le monde caché» s'envole au sommet du box-office nord-américain

Décollage réussi pour «Dragon 3, le monde caché»: pour sa sortie, il s'est envolé directement tout en haut du box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le dernier volet de ce film d'animation produit par les studios DreamWorks a récolté 55 millions de dollars entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada, ce qui en fait la meilleure sortie de ce début d'année.

Le film raconte la découverte par Hector et son dragon Krokmoou d'un monde my-

thique dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Loin derrière, «Alita: Battle Angel», le dernier film des studios Fox, qui mêle personnages numériques et acteurs en chair et en os, descend à la deuxième place, avec 12,3 millions de recettes générées sur le week-end - 61 millions en deux semaines. Adapté d'un manga japonais et réalisé par Robert Rodriguez («El Mariachi», «Sin City»), il raconte les combats d'une cyborg à la recherche de son passé.

Sur la troisième marche du podium, «La Grande Aventure Lego 2», film inspiré du célèbre jeu de construction, a engrangé 9,7

millions de dollars pour sa troisième semaine d'exploitation (83,3 millions en tout). Effectuant une remontée spectaculaire pour sa deuxième semaine, «Fighting With My Family», avec Dwayne Johnson, dans lequel une jeune fille incarnée par Florence Pugh tente avec sa famille de devenir une star du catch, est quatrième du classement avec 7,8 millions de dollars.

Cinquième, «Isn't it romantic», une parodie de film romantique avec l'actrice australienne Rebel Wilson, a gagné 7,1 millions de dollars sur le week-end, et près de 33,4 millions en deux semaines.

Voici le reste du Top 10:

- 6 - «What Men Want» (5,2 millions de dollars, 45,1 millions en trois semaines)
- 7 - «Happy Birth Dead 2 U» (4,9 millions, 21,5 millions en deux semaines)
- 8 - «Sang froid» avec Liam Neeson: (3,2 millions, 27 millions en trois semaines)
- 9 - «The Upside», adaptation d'«Intouchables» (3,2 millions, 99,7 millions en sept semaines)
- 10 - «Run the Race» (2,1 millions pour sa première semaine).

GRANDE-BRETAGNE:

Mort du musicien Mark Hollis, ex-chanteur de Talk Talk

Mark Hollis, chanteur du groupe britannique Talk Talk, célèbre dans les années 1980, est mort à 64 ans, ont annoncé lundi plusieurs de ses proches sur les réseaux sociaux.

«Je suis très choqué et attristé d'entendre que Mark Hollis est décédé», a indiqué l'ancien bassiste du groupe, Paul Webb, sur Facebook. «Musicalement c'était un génie, et c'était un honneur et un privilège d'avoir joué avec lui dans le groupe», a-t-il ajouté. «Repose en paix, Mark Hollis», a aussi tweeté Anthony Costello, cousin par alliance du musicien. «Mari et père merveilleux. Homme fascinant, fidèle à ses principes. Avait

pris sa retraite de la musique il y a 20 ans, mais restait une icône musicale indéfinissable», a-t-il ajouté.

La cause et le lieu de son décès n'ont pas encore été précisés. Lancé à Londres en 1981, le groupe Talk Talk s'était fait connaître au Royaume-Uni et en Europe avec ses tubes au son pop synthétisé comme «It's My Life» et «Such a Shame».

Mais le groupe avait ensuite changé d'orientation avec son album «The Colour of Spring», sorti en 1986, caractérisé par une approche bien plus improvisée qui devait marquer le début du «post-rock».

S'il a eu beaucoup d'influence, notamment sur Radiohead ou le groupe islandais Sigur Ros, la technique d'improvisation de Talk Talk rendait l'organisation de concerts difficile, et le groupe s'est séparé en 1991 après des tensions avec sa maison de disques. Aux Etats-Unis, il a connu un léger regain de popularité en 2003, notamment après que le groupe californien No Doubt et sa chanteuse Gwen Stefani eurent repris «It's My Life». Mark Hollis, né le 4 janvier 1955 à Tottenham, avait lui disparu de la scène publique depuis 1998 et la sortie de son album solo, très intimiste, intitulé simplement Mark Hollis.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°802

caricaturées puissamment	par endroits embête-ras	décor de linque boite à cendres	en Amérique temps de bronzage	paisibles poitrine	abrégé- raient posses-sif	excit- taient
brosse- ras chaudron- nerie d'art					soudé militaire américain	empereur romain
cachée sans mélange			mystères coutu- mes			
subalter- nes détresse		devint rétif supplias		réfutura rivière norman- de		chef d'état sous sol
poli- ques à sept côtés	néqation apprête		vu dans un livre naïf misai rauque		étiolé seul	forme de blessure
fin de verbe prends le risque		vient derrière contente		décore sanieu- ses	orient demeure	suppor- tèrent
très déprimé	melons d'eau petits flacons		équipe de boulistes élu mais abrége			pronom indéfini vieille armée
canton helvétii- ques érigeas			ville de Chaldée massif alpin		rase de près franche	
faux brillant		suivirent à peine rougi		distance à Pékin très courts	après bis vulgaire prison	troublé
ni lui ni moi film de cow-boys			aigre compa- gnie de sécurité		person- nel préposi- tion	pare- seus
la famille (les)			petits châteaux dans	longue période		365 jours
			trop utilisé		unité informa- tique	

Solution

Sudoku n°2102

8	4	5	9	6	7	3	2	1		9	3	2	8	6	1	5	4	7				
7	3	9	1	2	5	6	8	4		5	6	1	3	7	4	8	2	9				
6	2	1	3	4	8	5	9	7		4	7	8	9	5	2	6	1	3				
3	6	2	7	1	4	9	5	8		7	8	4	2	1	3	9	6	5				
1	9	8	5	3	6	4	7	2		2	9	6	4	8	5	3	7	1				
4	5	7	2	8	9	1	3	6		1	5	3	6	9	7	2	8	4				
5	1	6	8	9	2	7	4	3		2	6	5	8	1	9	7	3	6	4	5	2	
2	7	4	6	5	3	8	1	9		4	7	3	6	2	5	1	4	9	7	3	8	
9	8	3	4	7	1	2	6	5		1	9	8	3	4	7	5	2	8	1	9	6	5
					3	9	7	6	8		1	4	5	2								
					1	5	4	7	3		2	9	6	8								
					6	2	8	5	4		9	1	7	3								
3	8	5	1	2	7	9	4	3	6		9	5	7	2	8	1	6	5	7	9	3	4
3	4	6	5	1	8	9	7	2	8		1	4	5	3	6	4	9	1	7	8	2	9
9	7	2	4	3	6	5	8	1	3		2	6	7	9	4	2	3	8	6	1	5	9
6	9	4	7	2	3	1	5	8		9	4	7	8	2	3	1	5	6	9			
6	3	7	1	8	4	5	2	9		3	5	6	9	1	4	2	7	8				
1	2	8	6	9	5	7	4	3		1	3	8	5	7	6	3	4	9				
4	1	3	8	6	7	2	9	5		5	1	9	7	4	5	8	2	3				
7	6	9	3	5	2	8	1	4		4	7	2	3	8	9	6	5	1				
2	8	5	9	4	1	3	6	7		8	6	3	1	6	2	4	9	7				

- Mots Croisés n°2102**
- Horizontalement**
 1 : Gérontologie - 2 : Epanouies - 3 : Nîmes - Eventa
 4 : Elis - Uriel - 5 : Ra - Total - Ere - 6 : Aidemé-moïre
 7 : Terrines - 8 : Ino - Sénéçons
 9 : Otite - Eson - 10 : Tasse - Isée
- Verticalement**
 A : Génération - B : Epilaient - C : Rami - Droit
 D : Onestep - TA - E : Nos - Omises - F : Tu - Stène
 G : Oie - Amenée - H : Levuloses
 I : Oser - Coi - J : Nierions - K : Ictère - L : Ecale - Ussé

Grille géante n°802

8	4	5	9	6	7	3	2	1		9	3	2	8	6	1	5	4	7				
7	3	9	1	2	5	6	8	4		5	6	1	3	7	4	8	2	9				
6	2	1	3	4	8	5	9	7		4	7	8	9	5	2	6	1	3				
3	6	2	7	1	4	9	5	8		7	8	4	2	1	3	9	6	5				
1	9	8	5	3	6	4	7	2		2	9	6	4	8	5	3	7	1				
4	5	7	2	8	9	1	3	6		1	5	3	6	9	7	2	8	4				
5	1	6	8	9	2	7	4	3		2	6	5	8	1	9	7	3	6	4	5	2	
2	7	4	6	5	3	8	1	9		4	7	3	6	2	5	1	4	9	7	3	8	
9	8	3	4	7	1	2	6	5		1	9	8	3	4	7	5	2	8	1	9	6	5
					3	9	7	6	8		1	4	5	2								
					1	5	4	7	3		2	9	6	8								
					6	2	8	5	4		9	1	7	3								
8	5	1	2	7	9	4	3	6		9	5	7	2	8	1	6	5	7	9	3	4	2
3	4	6	5	1	8	9	7	2		8	1	4	5	3	6	4	9	1	7	8	2	9
9	7	2	4	3	6	5	8	1		3	2	6	7	9	4	2	3	8	6	1	5	9
6	9	4	7	2	3	1	5	8		9	4	7	8	2	3	1	5	6	9			
6	3	7	1	8	4	5	2	9		3	5	6	9	1	4	2	7	8				
1	2	8	6	9	5	7	4	3		1	3	8	5	7	6	3	4	9				
4	1	3	8	6	7	2	9	5		5	1	9	7	4	5	8	2	3				
7	6	9	3	5	2	8	1	4		4	7	2	3	8	9	6	5	1				
2	8	5	9	4	1	3	6	7		8	6	3	1	6	2	4	9	7				

CYCLISME / TOUR DU RWANDA (2^E ÉTAPE) :

Victoire de l'Érythréen Merhawi Kudus

Le cycliste érythréen Merhawi Kudus a remporté la 2^e étape du Tour du Rwanda, disputée lundi sur une distance de 120,5 km, entre Kigali et Huye. Sept ans après sa première victoire, en 2012, Kudus s'est imposé en solitaire devant l'équipe de Delko Marseille, qui voulait offrir la victoire à son coureur rwandais, Joseph Areyuya.

Kudus avait eu très peur dimanche, à l'arrivée de la première étape, car il était tombé dans le dernier virage alors qu'il visait la victoire. Mais ce n'était que partie remise, puisqu'il a largement rectifié le tir lors de cette 2^e étape, en s'imposant haut la main. Azzedine Lagab, le premier Algérien dans le classement de cette étape, est entré à la 37^e position avec 26 secondes de retard sur le vainqueur qui a bouclé les 120,5 km en 3h02:17.

Lagab a devancé ses compatriotes Youcef Reguigui (49^e) avec 51 secondes de retard, Abderaouf Bengayou (52^e) avec 1 minute de retard, Oussama Cheblaoui (63^e) et Abderrahmane Mansouri (64^e) avec 1:13 secondes de retard sur le vainqueur qui a bouclé les 120,5 km en 3h02:17.

Au total, 16 équipes, dont 6 sélections nationales africaines, sont engagées dans cette compétition, devenue la seconde épreuve cycliste du continent en catégorie 2.1 après la Tropicale Amissa-Bongo (Gabon).

TENNIS / TOURNOI DE DUBAÏ :

Khachanov et Raonic éliminés d'entrée

Deux têtes de série, le Russe Karen Kachanov (N.4), vainqueur du Masters 1000 de Paris en octobre, et le Canadien Milos Raonic (N.7) ont été éliminés lundi dès le premier tour du tournoi de Dubaï. Khachanov, 12^e joueur mondial, s'est incliné sèche ment en deux sets et 1h09 de jeu face au Géorgien Nikoloz Basilashvili (19^e mondial), vainqueur 6-4, 6-1.

«Je suis assez surpris», a confié le Géorgien. «Je sais que Karen n'est pas dans sa meilleure forme actuellement mais mon début de saison a également été assez poussif. Ce n'était pas un match facile, sur un court balayé par le vent, mais j'ai su conserver mon sang-froid et je suis vraiment heureux.» Raonic, 14^e joueur mondial, a lui, cédé en trois manches devant l'Allemand Jan-Lennard Struff, 54^e mondial (6-4, 5-7, 6-4).

Le match a été marqué par un incident sans gravité: une ramasseuse de balle étant touchée à la tête sur un service surpuissant de Raonic. Après avoir été soignée sur le court, elle a reçu en cadeau une raquette du Canadien à la fin du match. L'affiche du jour opposera dans la soirée le Suisse Roger Federer et l'Allemand Philipp Kohlschreiber.

APS

MÉDITERRANÉE

Réhabiliter les Jeux méditerranéens sera le principal défi d'Oran en 2021

La ville d'Oran aura à relever plusieurs défis en organisant, en 2021, la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM). Il s'agira, entre autre, de réhabiliter ces jeux, après que cette manifestation ait perdu beaucoup de sa valeur lors des précédentes années, ont estimé hier à Oran des représentants d'un cabinet international de consulting.

Lors d'un "workshop", organisé au siège de la wilaya d'Oran, les représentants du cabinet "Ernst & Young" (EY) ont notamment mis en exergue cette opportunité qui se présente pour la ville d'Oran afin d'organiser des JM de haute facture sur tous les plans, surtout qu'il s'agira de la seule manifestation sportive internationale d'envergure programmée pour l'année 2021.

En effet, cette 19^e édition interviendra une année après les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 et quatre ans avant ceux de Paris en 2024, ce qui devrait encourager les pays participants à se déplacer dans la capitale de l'Ouest du pays avec leurs meilleurs athlètes. De l'avis de l'un des représentants de "EY", la participation aux JM d'Oran sera bénéfique pour ces athlètes afin de préserver leur forme compétitive. Cela n'a pas été le cas par exemple pour la précédente édition des JM, organisée en 2018 à Tarragone (Espagne), et qui n'avait pas suscité un grand engouement, en raison, entre autres, de la concurrence du Mondial de football, organisé, la même année en Russie, a-t-on expliqué.

Pour le cabinet "EY", sollicité par la wilaya d'Oran pour apporter sa contribution dans la réussite des JM-2021 grâce à sa riche expérience en matière de consulting, la ville est déjà en avance dans ses préparatifs pour ce rendez-vous notam-



ment en matière d'infrastructures sportives aussi bien celles en cours de réalisation ou faisant l'objet d'opérations de rénovation.

La communication et la promotion des JM s'avèrent aussi une condition sine-qua non pour la réussite de cette manifestation sportive régionale. A cet effet, un travail titanesque attend les organisateurs dans ce registre, aussi bien sur le plan local ou international, insiste-t-on à ce propos.

Pour les conseillers de "EY", un cabinet impliqué actuellement dans la préparation des JO-2020 et de 2024, les autorités

d'Oran devront profiter justement de l'organisation des JM dans leur ville pour booster d'autres secteurs, en plus du secteur sportif.

L'industrie, le tourisme et l'agriculture sont des créneaux parmi d'autres qui devront tirer des dividendes du déroulement à El Bahia des JM, surtout par rapport à la nouvelle politique économique prônée par les pouvoirs publics du pays et portée vers la diversification des activités économiques et la promotion de l'exportation hors hydrocarbures, selon les mêmes intervenants.

En présence des parties prenantes dans l'organisation des

JM et relevant des différents secteurs, le wali d'Oran, Mouloud Cherif, a axé son intervention sur la nécessité de penser à la meilleure manière de rentabiliser ces jeux sur le plan financier. "L'état est en train de consacrer des sommes colossales pour l'organisation des JM. Il y a lieu de penser à la meilleure façon d'assurer un retour intéressant sur cet investissement", a-t-il indiqué. Le devenir du village olympique, une infrastructure immense en cours de réalisation, après la fin de la 19^e édition des JM, constitue par exemple, selon le wali, l'un des dossiers à étudier, "dès maintenant".

SKI ALPIN/COUPE DU MONDE :

Le podium de la descente de Crans-Montana modifié après des problèmes de chronomètre

Le podium de la descente dames de Crans-Montana (Suisse), comptant pour la Coupe du monde de ski alpin, a été modifié hier par la Fédération internationale de ski (FIS) suite à un problème de chronomètre, et ce trois jours après le déroulement de la course. L'Italienne Sofia Goggia reste la vainqueur de la course mais l'Autrichienne Nicole Schmidhofer passe de la 4^e à la 2^e place, et la Suisse Corinne Suter de la 5^e à la 3^e place.

Deux Suissesses font les frais de cette révision du chrono: Joana Haehlen (de 2^e à 4^e) et Lara Gut-Behrami (de 3^e à 6^e). Cette modification du podium fait

suite à un incident rare qui s'est déroulé samedi lors de la course au pays de l'hologerie. Les temps de quatre skieuses, toutes suisses (Joana Haehlen, Lara Gut-Behrami, Priska Nufer et Jasmine Flury), n'ont pas pu être enregistrés par les cellules électroniques, entraînant une longue attente puis une officialisation très tardive des résultats.

"Les cellules dans l'aire d'arrivée étaient montées trop hautes, explique la FIS dans un communiqué. Après deux jours d'entraînement, le niveau de la neige était redevenu suite aux multiples passages des skieuses et à la fonte de la neige due au soleil". Les temps calculés

ensuite avec un système manuel ont été corrigés de 13 centièmes de seconde, comme il se doit dans cette situation, mais ces centièmes ont été soustraits au lieu d'être ajoutés, détaille la FIS, d'où l'erreur au classement alors que les écarts étaient très serrés entre la 2^e et la 6^e place.

Le changement de podium change la donne au classement du petit globe de descente: l'Autrichienne Nicole Schmidhofer s'envole avec 90 points d'avance sur sa compatriote Ramona Siebenhofer et 101 points sur la Slovène Ilka Stuehec alors qu'il ne reste que deux courses à disputer (la victoire vaut 100 points).

NATATION :

Les Championnats maghrébin et d'Afrique jeunes du 1er au 4 mai à Alger

Les Championnats maghrébin et d'Afrique de la zone 1 des jeunes catégories en grand bassin, se dérouleront du 1^{er} au 4 mai à la piscine Hacène-Khitemen (Alger), avec la participation de 6 pays, a-t-on appris lundi auprès du président de l'Union maghrébine de natation, l'Algérien Hakim Boughadou.

Outre l'Algérie ces deux

compétitions enregistreront la participation de la Tunisie, du Maroc, de la Libye, de l'Égypte et de la Mauritanie.

«Nous nous attelons à donner un nouvel élan à cette compétition en la jumelant avec les Championnats d'Afrique de la zone 1, permettant à l'Égypte et la Mauritanie d'y prendre part», a déclaré Boughadou à l'APS.

«Cette compétition permettra également de relancer les activités de l'Union maghrébine et développer la discipline dans la région», a ajouté Boughadou qui est également président de la Fédération algérienne de natation.

Afin de préparer les nageurs algériens dans les meilleures conditions, la direction des jeunes talents de la FAN a in-

diqué qu'elle retiendra les deux meilleurs temps dans chaque spécialité, comme c'était le cas lors des Jeux africains de la jeunesse 2018 à Alger. Hakim Boughadou a été élu président de l'Union maghrébine de natation pour un mandat de 4 ans, lors des élections qui se sont déroulées lors des Championnats d'Afrique 2018 disputés à Alger.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE - RETOUR) : L'ES Sétif en mode «remontada» face à l'USM Annaba

L'ES Sétif, sèchement battue au match aller (2-0) en déplacement par l'USM Annaba, tentera de renverser la vapeur aujourd'hui à domicile (17h00) en quarts de finale retour de la Coupe d'Algérie de football.



Impuissante face au pensionnaire de Ligue 2, euphorique devant son public, l'Entente devra réaliser le match parfait pour espérer passer au dernier carré de l'épreuve populaire. Une mission qui reste a priori dans les cordes des coéquipiers du capitaine Abdelmoumen Djabou, forfait pour blessure, même si la vigilance devra rester de mise face à une équipe qui semble avoir une longueur d'avance.

«Certes, la défaite du match aller est sévère, mais

je dirais que nous avons tous les moyens pour aller chercher le billet de la qualification. Les joueurs sont conscients de ce qui les attend mercredi. On doit sortir le match qu'il faut pour d'abord remonter notre retard et puis faire la différence.

On reste confiants quant à nos moyens», a indiqué le coach sétifien Nabil Neghiz. Du côté d'Annaba, la mobilisation est à son comble pour arracher une qualification retentissante face à l'un des spécialistes de

Dame Coupe, détenteur du record de trophées (8) en compagnie du MC Alger et de l'USM Alger. Le nouvel entraîneur de l'USMAn, Lakhdar Adjali, aura à cœur de réussir ce second test et de conforter ses dirigeants quant au choix de son engagement.

Il s'agit du premier quart de finale retour de l'épreuve, dont les rencontres s'étaleront jusqu'au vendredi 29 mars avec les deux affiches Paradou AC - JSM Béjaïa et MC Oran - CS Constantine.

Le programme

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, dont la manche retour débutera mercredi :

—RETOUR—

Aujourd'hui :
Stade 8-Mai-1945 (Sétif): ES Sétif - USM Annaba (17h00)

Demain 28 mars 2019 :
Stade 5-Juillet-1962 (Alger): NA Hussein-Dey - CR Belouizdad

Vendredi 29 mars 2019 :
Stade Omar-Hamadi (Alger): Paradou AC - JSM Béjaïa (14h30)
Stade Ahmed-Zabana (Oran): MC Oran - CS Constantine

—ALLER—

Samedi 9 mars 2019 :
Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa): JSM Béjaïa - Paradou AC (16h00)

Mardi 12 mars 2019 :
Stade Chahid-Hamlaoui (Constantine): CS Constantine - MC Oran (17h00)

Déjà joués :
CR Belouizdad - NA Hussein-Dey 0-1
USM Annaba - ES Sétif 2-0.

COUPE ARABE : Ahly Djeddah dernier qualifié pour les demi-finales



Le club saoudien d'Al-Ahly s'est qualifié pour le dernier carré de la Coupe arabe des clubs de football, en s'imposant lundi soir à Djeddah face aux Emiratis d'Al-Wasl (2-1), lors de l'ultime quart de finale retour de l'épreuve. Les buts ont été marqués par Paulo Diaz (52) et Salman Mouacher (90+1) pour Al-Ahly et Ali Salah pour Al-Wasl. A l'aller, les deux

équipes avaient fait match nul (2-2).

Al-Ahly rencontrera en demi-finales l'autre club saoudien d'Al-Hilal, qualifié aux dépens de la formation égyptienne d'Ittihad Alexandrie. Dans l'autre demi-finale, le club tunisien de l'ES Sahel affrontera les Soudanais d'Al-Merrikh, tombeurs en quarts de finale du dernier représentant algérien dans la compétition, le MC Alger.

Les deux autres clubs algériens, en l'occurrence l'USM Alger et l'ES Sétif, ont quitté l'épreuve en 1/8 de finale en se faisant éliminer respectivement par Al-Merrikh et Ahly Djeddah. Le vainqueur final de cette compétition empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars, tandis que le finaliste recevra 2,5 millions de dollars. Par ailleurs, l'Union arabe

de football (UFA) a annoncé mardi sur son compte Twitter avoir signé un accord avec la société Hawke-Eye, spécialisée dans la technologie du sport, pour l'utilisation de l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dès la prochaine édition de la Coupe arabe.

Programme des demi-finales :

Aller / Mercredi 27 février (Sousse):
ES Sahel (Tunisie) - Al-Merrikh (Soudan)

Retour / Vendredi 29 mars (Omdurman):
Al-Merrikh (Soudan) - ES Sahel (Tunisie)

NB : la date de la double confrontation entre Al-Hilal et Al-Ahly n'a pas encore été arrêtée

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL : L'Inter Milan remet en cause l'utilisation de la VAR

L'administrateur délégué de l'Inter Milan, Giuseppe Marotta, a évoqué lundi «la plus grosse erreur depuis qu'il y a la VAR», l'assistance vidéo à l'arbitrage, après un penalty sifflé contre son équipe en fin de match dimanche sur le terrain de la Fiorentina (3-3). L'Inter et la Fiorentina jouaient la 6e minute du temps additionnel quand l'arbitre a sifflé penalty pour

une main du défenseur milanais D'Ambrosio. Appelé par l'arbitre-vidéo à venir consulter les images en bord de terrain, l'arbitre a confirmé son choix initial, provoquant la fureur de l'entraîneur de l'Inter Luciano Spalletti et de ses joueurs, persuadés que D'Ambrosio avait touché le ballon de la poitrine. «Le geste de D'Ambrosio est clair et ce qu'il s'est passé

est incroyable. C'est la plus grosse erreur depuis qu'il y a la VAR», a estimé lundi Marotta, cité sur le site internet de l'Inter. «Nous avons subi un tort considérable et nous espérons que ce tort ne sera pas irréparable à l'issue de la saison car cela serait vraiment grave. Je ne veux pas condamner un arbitre et ça n'est pas à moi de désigner un coupable. Mais peut-être

que le système doit être revu parce qu'il est évident que quelque chose n'a pas fonctionné», a ajouté Marotta. Avec ce match nul, l'Inter Milan a vu sa 3e place fragilisée et ne compte plus que deux points d'avance sur son rival et voisin l'AC Milan (4e) et trois sur l'AS Rome (5e). Seules les quatre premières places sont qualifiantes pour la Ligue des champions.

BASKET:

La Slovénie, championne d'Europe, rate la qualification pour le Mondial-2019

La Slovénie, championne d'Europe en titre mais privée de Luka Doncic, a raté la qualification pour le Mondial-2019 de basket en Chine (31 août-15 septembre), principal absent européen à l'issue des éliminatoires terminés lundi. Le tirage au sort aura lieu à Shenzhen, l'une des villes hôtes, le samedi 16 mars (18h30 locales, 10H30 GMT), et sera effectué par la légende des parquets, Kobe Bryant.

Les six fenêtres internationales mises en place par la Fédération internationale (Fiba) à partir de novembre 2017, au cours desquelles les joueurs NBA et Euroleague n'ont pas pu rejoindre leur sélection, ont laissé deux grosses sélections européennes sur le carreau.

MVP de l'Euroleague et du Final Four de l'Euroleague l'an passé avec le Real Madrid, et auteur d'un début de saison remarquable avec les Dallas Mavericks, Luka Doncic (19 ans) n'a pu revêtir le maillot d'une sélection slovène considérablement amoindrie. Avec seulement trois victoires en douze rencontres, les champions d'Europe en titre restent à quai, tout comme la Croatie, qui n'a guère fait mieux (quatre victoires), privée de ses deux meilleurs joueurs Bojan Bogdanovic (Indiana Pacers) et Dario Saric (Minnesota Timberwolves). Dans la zone Europe, l'Espagne, la Lituanie, la France, et la Grèce ont terminé en tête de leur groupe, avec un statut de tête de série. La Serbie, vice-championne d'Europe 2017 et vice-championne du monde 2014, est passée in extremis, se qualifiant lors de la 12e et dernière journée avec une victoire à Belgrade contre Israël.

Dans les trois autres zones (Amériques, Asie et Afrique), la logique a été respectée, avec la qualification des États-Unis, de l'Argentine, de la Tunisie (championne d'Afrique) ou de l'Australie (championne d'Asie).

Les 32 équipes qualifiées seront réparties en huit groupes de quatre, pour une première phase. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la seconde phase de quatre groupes de quatre, avant les quarts de finale.

Ce Mondial délivrera les sept premiers tickets pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020 (2 pour l'Europe, 2 pour les Amériques, 1 pour l'Afrique, 1 pour l'Asie et 1 pour l'Océanie).

Les qualifiés: Zone Amériques (5/7): Argentine, États-Unis, Canada, Venezuela, Brésil Zone Afrique (5/5): Tunisie, Angola, Nigeria, Sénégal, Côte d'Ivoire Zone Asie (pays hôte + 7/7): Chine (pays-hôte), Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Jordanie, Australie, Japon, Iran, Philippines Zone Europe (12): Espagne, Turquie, Monténégro, Lituanie, Italie, Pologne, France, Russie, République tchèque, Grèce, Allemagne, Serbie.

ATHLÉTISME / MARTEAU FÉMININ : Nouveau record d'Algérie pour Bouzebra en 64.07 m

La lanceuse de marteau algérienne Zouina Bouzebra a établi un nouveau record national dans cette spécialité, avec un jet mesuré à 64.07 m lors des Championnats d'Egypte d'athlétisme, disputés au Caire. Bouzebra améliore ainsi son propre record dans cette spécialité qu'elle détenait depuis le 21 mai 2017 à Pantoise (France) avec une marque à 62.63 m.

L'internationale algérienne réalise par la même occasion les minima pour les prochains Championnats arabes, prévus du 4 au 8 avril au Caire, et ceux des prochains Jeux africains qui se dérouleront du 23 août au 3 septembre au Maroc. Bouzebra se trouve au pays des Pharaons depuis environ un mois pour un stage de préparation en vue des prochains échéances internationales, dont ces Championnats arabes 2019 et les Jeux africains de la même année.

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. EST): CR Village Moussa-JSD Jijel reporté

Le match CR Village Moussa - JSD Jijel, prévu mardi pour le compte de la mise à jour de la 22e journée du Championnat amateur, groupe Est, a été reporté à une date ultérieure, a indiqué lundi la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Dans l'autre rencontre de mise à jour, le MO Constantine accueille l'AS Khroub mardi à 15h00.

Hier (15h00) :
MO Constantine - AS Khroub
CR Village Moussa - JSD Jijel (reporté à une date ultérieure)

Déjà joués:
HB Chelghoum Laid - CRB Ain Fekroun 1-0
US Chaouia - AB Chelghoum Laid 0-0
CRB Kais - USM Ain Beida 3-2
CRB Ouled Djellal - USM Khenchela 0-1
US Tébessa - E. Collo 1-0
CA Batna - AB Merouana 3-0

Classement :	Pts	J
1). USM Khenchela	44	22
2). AS Khroub	40	21
3). CA Batna	37	22
4). US Tébessa	34	22
-). US Chaouia	34	22
6). CR Village-Moussa	30	21
-). CRB Kais	30	22
8). MO Constantine	29	21
-). JSD Jijel	29	21
10). CRB Ouled Djellal	28	22
11). CRB Ain Fekroun	27	22
12). AB Chelghoum Laid	25	22
13). HB Chelghoum Laid	24	22
14). USM Ain Beida	22	22
15). AB Merouana	17	22
16). E. Collo	16	22

LIGUE DES CHAMPIONS : Les entraîneurs Simeone et Allegri visés par une procédure disciplinaire

L'UEFA a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre des entraîneurs de l'Atlético Madrid, Diego Simeone, et de la Juventus Turin, Massimiliano Allegri, pour «conduite inappropriée», a annoncé l'instance du football européen dans un communiqué lundi.

Les faits reprochés remontent au 8e de finale aller de la Ligue des champions entre l'Atlético et la Juve, le 20 février, remporté par les Madrilènes 2 à 0 en Espagne. Connus pour son discours musclé et sa capacité à transcender ses joueurs, Simeone a fêté le premier but de son équipe contre la Juventus avec un geste obscène en se tournant vers le public du stade Metropolitano.

Pour Allegri, l'UEFA reproche à l'entraîneur turinois d'avoir retardé le coup d'envoi. Par ailleurs, l'UEFA a également ouvert une procédure contre l'Atlético Madrid pour «escaliers bloqués» et «jet d'objets». La date des auditions n'est pas encore confirmée, a précisé l'instance européenne.

APS

LIGUES 1 ET 2 PROFESSIONNELLES : USMBA - JSS et ASO - JSMB reportés à une date ultérieure

Les rencontres USM Bel-Abbès - JS Saoura et ASO Chlef - JSMB Béjaïa comptant respectivement pour les Ligues 1 et 2 professionnelles de football, qui devaient se jouer hier, ont été reportées à une date ultérieure, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.



USM Bel Abbès - JS Saoura de la 24e journée de Ligue 1 avait été avancé, alors qu'ASO Chlef - JSMB Béjaïa entraînait dans le cadre de la mise à jour de la 23e de Ligue 2. Dimanche soir, la LFP avait annoncé le report du match DRB Tadjenanet - CR Belouizdad, qui devait se dérouler également mardi, comptant pour la mise à jour de la 19e journée de Ligue 1. Cinq matchs au total ont été reportés depuis le week-end dernier, suite aux manifestations qui se sont déroulées vendredi à Alger et dans certaines wilayas pour appuyer des revendications d'ordre politique.

Le match MC Alger - MC Oran, comptant pour la mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 qui devait se jouer samedi dernier a connu le même sort, idem pour la rencontre JSM Béjaïa - Paradou AC entrant dans le cadre des quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie, prévu initialement samedi 23 février avant d'être reprogrammé le samedi 9 mars prochain.

Pour le week-end prochain, le derby USM Alger - Paradou AC, comptant pour la 23e journée, fixé initialement au vendredi 2 mars, a été décalé au samedi 3 mars.

Par ailleurs, les rencontres

US Biskra - JSM Skikda et ASM Oran - RC Relizane de Ligue 2 (24e journée), programmées pour vendredi, ont été décalées aussi à samedi. Ces re-

ports à répétition risquent de perturber fortement le calendrier de la compétition, déjà saturé par les matchs des clubs engagés dans les com-

pétitions continentales, alors que la LFP avait anticipé en annonçant que la fin de la saison 2018-2019 aura lieu le 5 mai prochain.

PREMIER LEAGUE / CHELSEA : Amende d'une semaine de salaire pour Kepa (club)

Le gardien de but espagnol de Chelsea, Kepa Arrizabalaga, a écopé d'une amende équivalente d'une semaine de salaire pour avoir refusé d'être remplacé lors de la finale de la Coupe de la Ligue dimanche face à Manchester City, allant à l'encontre des instructions de son entraîneur Maurizio Sarri, a annoncé mardi le club anglais de football. L'amende, d'environ 220.000 euros à en croire la presse anglaise, sera reversée à la fondation du club, a précisé le club londonien. «Bien qu'il y ait eu une incompréhension, après réflexion, j'ai commis une grosse erreur dans la manière avec laquelle j'ai géré la situation», s'est excusé le portier basque âgé de 24 ans, arrivé l'été dernier pour 80 millions d'euros, dans un communiqué. «Je vais apprendre de cet épisode et accepter n'importe quelle punition ou sanction». «Il s'est excusé auprès de moi, de ses partenaires et du club», a assuré Sarri dans ce communiqué. «C'est au club de voir s'il veut le sanctionner en accord avec le règlement du club, mais de



mon côté l'affaire est close», a ajouté l'Italien, sous pression alors que Chelsea est en difficulté, 6e de Premier League et éliminé des Coupes nationales.

Dimanche, en fin de prolongation de la finale perdue par les Londoniens aux tirs au but, Sarri a voulu faire entrer le portier Willy Caballero, après un arrêt qui avait semblé-t-il blessé Kepa. Le changement avait même été annoncé par le quatrième officiel. Mais le gardien a refusé pendant plusieurs minutes de sortir devant un Wembley interloqué, provoquant la colère de Sarri.

La justice de l'UE annule la décision obligeant 4 clubs espagnols à rembourser des aides d'Etat

La justice européenne a annulé hier la décision de Bruxelles obligeant quatre clubs de football espagnols, dont le FC Barcelone et le Real Madrid, à rembourser des aides d'Etat. Le Tribunal de l'UE a indiqué dans un communiqué «annuler la décision de la Commission européenne datant de juillet 2016 «qualifiant d'aide d'Etat le régime fiscal de quatre clubs de foot professionnels espagnols». Le 4 juillet 2016, la Commission euro-

péenne avait considéré que le Barça, le Real Madrid, Osasuna et et l'Athletic Bilbao avaient bénéficié d'avantages fiscaux indus.

Selon elle, ils avaient été traités comme des organisations non lucratives, soumises à un taux d'imposition sur les bénéfices inférieur de 5% à celui des sociétés à responsabilité limitée. «Ces quatre clubs avaient bénéficié de ce taux réduit pendant plus de 20 ans, sans aucune jus-

tification objective», avait alors jugé la Commission. Bruxelles les avait alors sommés de rembourser à l'Espagne ce qu'il considérait comme une aide d'Etat. Or, pour le Tribunal de l'UE, «la Commission a commis une erreur dans l'appréciation des faits». Elle «ne s'est pas acquittée, à suffisance de droit, de la charge de prouver que la mesure litigieuse conférait un avantage à ses bénéficiaires», écrit le Tribunal.

POCHETTINO NE CROIT PLUS AU TITRE

Battu en championnat 2-1 par Burnley, le 17e, Tottenham est troisième, à 5 points des deux premiers, Manchester City et Liverpool. "Nous sommes très déçus car il y a 11 matchs, l'écart peut être plus grand (à la fin du week-end, ndr). Bien sûr, il y a encore beaucoup de matchs à jouer, mais aujourd'hui, dans mon esprit, nous devons gagner les trois points pour faire pression. Nous ne l'avons pas fait pour différentes raisons, nos erreurs et seulement à cause de nous. Nous ne pouvons blâmer personne, seulement nous-mêmes, car nous n'avons pas pu gagner."



Mauro Icardi privilégie deux clubs pour son avenir

Passé de héros à zéro : voilà ce qui est en train d'arriver à l'attaquant de l'Inter Milan, Mauro Icardi. Devenu une véritable idole aux yeux des supporters interistes depuis son arrivée en 2013, le numéro 9 argentin est, aujourd'hui, exclu du groupe et dépossédé de son brassard de capitaine dû à son refus de prolonger son contrat, qui court jusqu'en 2021.

Ainsi, l'avant-centre des Nerazzurri n'est plus apprécié par les supporters et la direction interiste. Il devrait donc quitter le club l'été prochain. Depuis son arrivée en provenance de la Sampdoria, Mauro Icardi enchaîne les buts avec l'Inter Milan jusqu'à même être le co-meilleur buteur (29 buts) et élu meilleur joueur en Serie A lors de la saison 2017/2018.

Mais les derniers incidents pousseraient le natif de Rosario à être transféré lors du prochain mercato. Selon le journal sportif, il Corriere dello Sport, il préférerait rester jouer en Italie pour des raisons familiales. Les deux clubs qui seraient intéressés pour le recruter sont la Juventus et le Napoli. S'il n'y a encore aucun contact, ces deux pistes seraient privilégiées par l'attaquant Argentin.

Vers un départ de Lukaku en Serie A ?

Le Corriere dello Sport révèle que l'Inter Milan aurait un grand intérêt pour Romelu Lukaku pour le prochain mercato estival.

Romelu Lukaku vit une période difficile du côté de Manchester United. Depuis la prise de fonction d'Ole Gunnar Solskjaer, l'international belge commence la plupart des matches sur le banc, au profit de Marcus Rashford. Annoncé du côté de la Juventus en fin d'été dernier, un autre cadror italien serait sur les rangs.

Le média transalpin affirme en effet que l'attaquant de 25 ans plait beaucoup aux dirigeants du club italien. De plus, l'avenir de Mauro Icardi l'attaquant vedette du club lombard s'écrit de plus en plus loin du club lombard. Une raison de plus de se pencher sur le dossier Lukaku. Cependant, le bail de l'attaquant des Red Devils court jusqu'en juin 2022 et une offre conséquente devra être formulée au club anglais pour envisager le recruter.

Ce club qui pourrait bien convaincre Cavani

Le Paris Saint-Germain pourrait bien vendre Edinson Cavani l'été prochain. L'attaquant uruguayen n'aura plus qu'un an de contrat en fin de saison et n'est pas très chaud à l'idée de prolonger. Idéalement, Cavani aimerait aller au bout de son contrat avec le PSG. Un scénario exclu par les dirigeants du club de la capitale qui ne veulent pas le voir partir libre en 2020. Ils pourraient bien placer leur buteur sur le marché des transferts en fin de saison. Et un club pourrait bien convaincre le club de la capitale, mais aussi le joueur...

Il s'agit de Manchester United qui selon certaines sources va chercher un attaquant l'été prochain. Le club anglais a les moyens financiers de convaincre Paris, mais aussi Cavani, dont le salaire très important est un frein pour de nombreux clubs. Par ailleurs, sportivement, Manchester United peut aussi offrir un beau projet au meilleur buteur de l'histoire du PSG qui semble avoir toutes les qualités requises pour briller en Premier

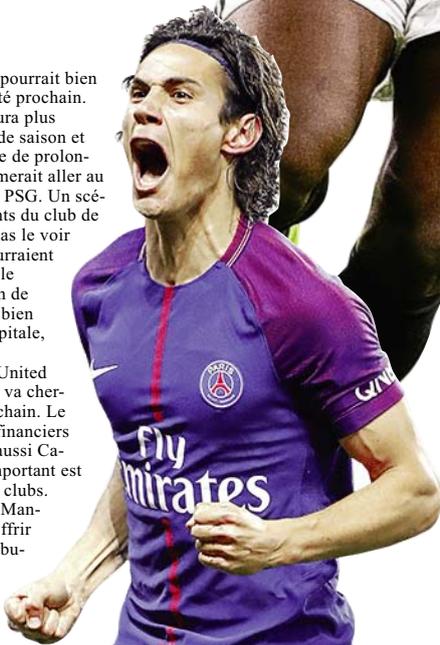


UNE RETENUE SUR SALAIRE POUR KEPA

Si les médias britanniques relaient hier que Kepa Arrizabalaga ne serait pas sanctionné pour son incartade de dimanche dernier, en finale de la Carabao Cup contre Manchester City (détaille aux firs au but), il a finalement écopé d'une amende sous la forme d'une retenue sur salaire. Dans un communiqué publié cette nuit, Chelsea a indiqué que le jeune gardien de but basque (24 ans) sera privé de son salaire hebdomadaire, qui équivaut à environ 225 000 €. Cette somme sera redistribuée à la fondation du club londonien.

LA RÉPONSE CINGLANTE DE CARVAJAL À L'ATLÉTICO

Après un tackle de l'Atlético Madrid au Real sur twitter, Dani Carvajal a sèchement répondu au compte officiel des Colchoneros. Le Real Madrid s'est imposé (2-1) face à Levante pour le compte de la 25e journée de Liga. Une victoire entachée de plusieurs polémiques autour du VAR, les Madrilènes ayant obtenu un penalty à la 78e minute sur une faute peu évidente sur Casemiro dans la surface. Comme souvent lorsqu'une décision arbitrale semble favoriser les Merengue, elle a enflammé les réseaux sociaux. Et a notamment fait réagir le compte officiel de l'Atlético Madrid. Le CM de l'Atlético Madrid n'a pu s'empêcher d'envoyer un petit tackle à son voisin madrilène en partageant le message suivant : « La nuit des Oscars a commencé ! Un film ? #LHistoireInterminable. Fans de l'Atlético, lequel préférez-vous ? » Une référence aux supposées décisions favorables au Real Madrid et à la prétendue simulation de Casemiro dans la surface. Une provocation à laquelle le latéral merengue, Dani Carvajal s'est empressé de répondre en taclant, à son tour, le club colchonero : « Moi je vous recommande 'En el Corazon de la DECIMA' et 'UNDECIMA' ! Je les ai tous en DVD ! » Une allusion aux documentaires sur les victoires du Real Madrid en Ligue des Champions face à l'Atlético Madrid en 2014 et en 2016. Un tweet partagé plus de 35 000 fois.



ALGÉRIE-TUNISIE M. Ouyahia reçoit le ministre tunisien de l'Intérieur

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, le ministre tunisien de l'Intérieur, Hichem Fourati, qui effectue une visite de travail en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, précise la même source. Pour rappel, MM. Fourati et Bedoui ont eu lundi un entretien au cours duquel ils ont évoqué la coordination opérationnelle dans le domaine sécuritaire entre les deux pays. A cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité d'œuvrer ensemble au développement et à la sécurisation des régions frontalières dans le cadre des orientations données en ce sens par les chefs d'Etat des deux pays.

UMA: La 18^e session de la Commission ministérielle de la sécurité alimentaire demain à Tunis

La 18^e session de la Commission ministérielle maghrébine chargée de la sécurité alimentaire se tiendra demain à Tunis, avec la participation du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghî, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette session est précédée par une réunion des experts qui se tient les 26 et 27 février, précise la même source. M. Bouazghî prendra également part aux travaux de la 23^e conférence de la Commission régionale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ouverte mardi 26 février dans la capitale tunisienne. Outre ces deux rencontres, le ministre rencontrera son homologue tunisien, Samir Taieb, dans le cadre du renforcement et de la consolidation de la coopération algéro-tunisienne dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche.

LIBYE :

M.Messahel : «Réunion tripartite des pays voisins le 5 mars au Caire»

Une réunion tripartite des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye se tiendra le 5 mars prochain au Caire en Egypte, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères en vue d'un règlement politique de la crise libyenne.



Lors de son passage au Forum de la radio algérienne (Chaîne III), M. Messahel a fait part de la préoccupation de l'Algérie ainsi que celle de la Tunisie et l'Egypte quant à la sécurité et la propagation du terrorisme dans la région.

«Nous sommes tous concernés notamment les pays voisins. C'est pourquoi nous avons ce mécanisme de coordination entre ces trois pays (Tunisie, Egypte, Algérie). Nous avons une rencontre le 5 mars prochain au Caire dans le cadre de la réunion tripartite des pays voisins de la Libye faisant suite à la réunion que nous avons eu à Alger il y a déjà quelque mois», a indiqué M. Messahel. Il a, à cette occasion, appelé à la vigilance car, a-t-il dit, «nous vivons dans une zone de turbulence», où le retour des combattants se fait remarquer, soulignant la nécessité de trouver des solutions en Libye loin des ingé-

rences et des armes mais plutôt favoriser le dialogue politique entre les Libyens. «Nous restons vigilants face au retour des terroristes étrangers. Nous cherchons des solutions en Libye ou au Mali car il y a un besoin fort d'institution...le terrorisme évolue quand il y a des espaces vides, et cet espace se traduit en l'absence d'Etat», a mis en garde M. Messahel. «La solution militaire n'est pas une solution, ça doit passer par le dialogue entre Libyens et tout le monde aujourd'hui est acquis à cette idée du dialogue», a assuré le chef de la diplomatie algérienne. «Nous ne voulons pas prendre d'initiatives en tant qu'Algérie. Je pars du principe et de la conviction que l'avenir de la Libye intéresse les Libyens. C'est aux Libyens de trouver une solution et de s'inquiéter de la situation de leur pays. Notre devoir c'est de par-

tager avec eux notre expérience», a-t-il poursuivi. Il a, dans ce sens, soutenu l'agenda et la feuille de route établis par l'Envoyé spécial de l'Onu en Libye Ghassan Salamé. «Il est urgent de mettre en place les institutions c'est à dire aller vers une constitution et vers des élections c'est la feuille de route des Nations unies que nous avons toujours soutenue et nous sommes contre la multiplication des agendas et faire en sorte que la feuille de route de Ghassan Salamé puisse faire avancer les choses», a-t-il appuyé. La dernière réunion ministérielle tripartite sur la Libye s'est tenue en mai dernier à Alger dans le cadre des concertations continues entre les ministres des Affaires étrangères algérien Abdelkader Messahel, tunisien Khémeis Jhenaoui et égyptien Sameh Chokri, sur la situation qui prévaut en Libye.

ÉDUCATION NATIONALE : 2^e session du concours professionnel de promotion aux grades supérieurs en mars prochain

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé au 16 mars 2019, la tenue de la deuxième session du concours professionnel de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur pour les trois (03) cycles de l'enseignement, sachant que la première session a eu lieu le 15 janvier.

Cette session tiendra compte du nombre des postes vacants

restants, a écrit le ministre de l'Éducation nationale sur sa page Facebook. Pour rappel, Mme. Benghabrit avait annoncé que près de 32.000 enseignants sur un total de 74.638 enseignants candidats à ce concours «ont réussi les examens professionnels de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur, tenus mi-janvier dernier. Mme Benghabrit avait

réaffirmé l'attachement de son secteur, depuis 2014, «à la mise à jour et à l'amélioration de tous les textes régissant les examens et concours», insistant sur l'impératif d'«assurer l'égalité des chances et la crédibilité des examens professionnels, en tenant compte du critère de mérite, au regard des missions assignées aux professeurs principal et formateur».

DOUANES: Plus de 162 kg de kif saisis en janvier 2019

Les services de la Direction générale des Douanes (DGD) ont enregistré plusieurs opérations de saisie de stupéfiants durant le mois de janvier 2019, a indiqué mardi la DGD dans un communiqué. Ainsi, les services douaniers ont saisi 162,234 kg de kif traité et 10,880 comprimés et gélules de produits psychotropes en janvier dernier, précise la même

source. Ces opérations ont permis l'interpellation de 19 personnes impliquées dans ces opérations de trafic illégitime et dont l'âge varie entre 23 et 79 ans, note le communiqué. Pour rappel, en janvier 2018, les services des douanes avaient enregistré la saisie de 22,16 kg de kif traité, de 200 grammes de cocaïne et de 12,350 unités de produits psychotropes.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de deux terroristes et découverte d'une cache d'armes de guerre à Tamanrasset

Deux terroristes se sont rendus lundi aux autorités militaires à Tamanrasset et fourni des renseignements qui ont permis la découverte d'une cache contenant des armes de guerre et des munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, deux (02) terroristes se sont rendus, hier 25 février 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset (6^e Région militaire. Il s'agit de l'occurrence des dénommés Mustapha Imlaouene, dit «Zakaria», qui avait rallié les groupes terroristes en 2015, et Lahcen Dellali, dit «Abou Youcef» qui avait rallié les groupes terroristes en 2016», précise la même source. Lesdits terroristes ont fourni des renseignements ayant permis la découverte d'une cache

contenant «deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) lance-roquettes de type RPG-2, dix (10) obus BM-21, douze (12) fusées de calibre 120 mm, deux (02) roquettes pour SPG-9, une (01) roquette pour RPG-7, neuf (09) charges pour RPG-7, sept (07) obus de mortier de calibre 82 mm, 180 grenades défensives, quatre (04) charges de munitions, trois (03) chaînes de munitions de calibre 12,7 mm, en plus d'une quantité de munitions de différents calibres (2.257 balles)». «Ces opérations de qualité témoignent, sans doute, de la permanente vigilance et de la ferme détermination des différentes unités de l'Armée nationale populaire mobilisées aux remparts de nos frontières nationales, à défendre l'intégrité de notre pays, ainsi que sa sécurité et sa stabilité», souligne le communiqué.

SEAAL:

Un réservoir supplémentaire de 30.000 m³ pour sécuriser l'alimentation en eau potable

Un réservoir de stockage supplémentaire d'une capacité de 30.000 m³ a été mis en service pour sécuriser l'alimentation en eau potable dans l'ouest d'Alger, a indiqué hier à Alger un responsable de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). A l'occasion d'une visite organisée au profit de la presse, le directeur de l'unité de production Alger-ouest de la SEAAL, Noureddine Guerraiche, a fait savoir que ce réservoir, situé dans la commune de Douera, porte la capacité de stockage des réservoirs des communes de l'ouest algérois (hors réservoirs de distribution) à 40.000 m³.

Outre le renforcement de la capacité de stockage, des travaux de raccordement de deux canalisations principales de transfert d'eau ont été mis en services pour renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable en cas de pannes. Parallèlement, d'autres travaux ont permis d'entretenir et de réparer des stations de pompage et des canalisations secondaires desservant la chaîne des hauteurs de la capitale, et ce, en prévision de la saison estivale 2019. Pour rappel, ces travaux entamés lundi dernier ont duré 24h et ont causé la suspension de la distribution en eau potable dans 13 communes de l'Ouest

de la capitale. Selon M. Guerraiche, le retour de l'alimentation en eau potable se fait progressivement durant la journée de mardi dans les communes concernées, à savoir, Baba Hassen, Douera, Khraicia, Birtouta (en partie), Tessala El Merdja (en partie) Ouled Chebel (en partie), Draria, Saoula, El Achour, Ouled Fayet, Soudania, Dely Brahim (Zhun Ain Allah) et Chéraga. «Ces travaux ont pour objectif le raccordement, la réparation, l'entretien et le renforcement du dispositif d'alimentation en eau potable dans les communes de l'ouest de la capitale», a expliqué le même responsable.